LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta — *Depuis 1928*

APF HQ — Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 18 No. 2 — Mercredi le 21 mars 1984 — 20 pages — 0.50

Murta refuse d'appuyer Mulroney

Pressé par les questions des journalistes à Edmonton, jeudi 15 mars, Jack Murta, conservateur du Manitoba et membre du parlement, a refusé d'appuyer personnellement la position prise par son chef Brian Mulroney en faveur de l'enchâssement dans la Constitution du Manitoba des droits des Franco-Manitobains.



Le membre du parlement Jack Murta.

M. Murta qui est le critique de son parti dans le domaine du multiculturalisme a fait face surtout à des questions au sujet de la controverse manitobaine au sujet des droits des francophones, malgré ses efforts de ramener l'interrogatoire sur ses responsabilités et les raisons de sa visite à Edmonton.

Il a insisté à plusieurs reprises qu'il appuie la loi sur les langue officielles et les droits des minorités de langues officielles, dont les anglophones au Québec et les francophones hors Québec. Mais il n'a pas voulu aller plus loin pour appuyer personnellement la position de M. Mulreney disant: "Je ne répondrai pas à cette question".

Répercussions nationales

M. Murta a avoué cependant que le débat sur la question des droits pour les Franco-Manitobains a des répercussions nationales et risque d'encourager ceux qui voudraient créer des divisions dans le pays.

Déjà le premier ministre du Québec a annoncé tout récemment que l'option souverainiste serait au centre de la prochaine campagne électorale dans cette province. Dans l'ouest on entend encore si moins forte la voix des séparatistes du mouvement Western Canada Concept.

Un nouveau ministère

Selon M. Murta, si le parti conservateur était porté au pouvoir aux prochaines élections nationales, il créerait un nouveau ministère pour s'occuper uniquement de la question du multiculturalisme. Il ne verrait pas cependant la possibilité d'augmenter de beaucoup les fonds destinés à ce ministère.

Le gouvernement libéral actuel verse 120 millions à ce chapitre qui se trouve placé sous la direction du Secrétaire d'Etat. Toujours selon M. Murta, il serait possible d'augmenter jusqu'à $30 millions le budget national pour le multiculturalisme.

Bureau du Commissaire aux Langues officielles

Lucie Douville en fonction



Le Comissaire aux langues officielles, monsieur Max Yalden, est heureux d'annoncer la nomination de madame Lucie Douville au poste de Représentante du Commissaire aux langues officielles en Alberta et en Colombie-Britannique. La carrière de madame Douville l'a amené à vivre dans toutes les grandes régions du pays. Monsieur Yalden a souligné qu'ayant travaillé en Colombie-Britannique et parcouru toutes les régions de l'Alberta, madame Douville comprend bien les réalités linguistiques de la région.

En assumant ses nouvelles fonctions, madame Douville a dit espérer que le public n'hésitera pas à communiquer avec son bureau pour tout commentaire sur la langue des services offerts par les institutions fédérales dans sa région. Elle souhaite aussi que les gestionnaires des agences, sociétés de la couronne et ministères fédéraux entretiennent des rapports suivis avec son bureau.

Diplômée en traduction et détenant une maîtrise en andragogie, Lucie Douville était auparavant directrice du Centre de l'éducation permanente de la Faculté Saint-Jean de l'Université d'Alberta. En tant que Représentante du Commissaire aux langues officielles, madame Douville sera désormais responsable de surveiller l'application de la Loi fédérale sur les langues officielles en Alberta, en Colombie-Britannique et dans les territoires du Yukon et du Nord-Ouest.

Rappelons que le Commissaire aux langues officielles est essentiellement un ombudsman auquel peuvent s'adresser les Canadiens estimant que leurs droits linguistiques n'ont pas été respectés. Nommé par le Parlement, il veille à l'application de la Loi sur les langues officielles qui donne au public le droit d'être servis par les organismes fédéraux en français ou en anglais, selon leur préférence.

Les bureaux régionaux du Commissaire appuient celui-ci dans sa fonction de promoteur de la réforme linguistique et jouent un rôle clé de liaison auprès des particuliers, des groupes et des membres de la fonction publique dans tout le Canada. Ils fournissent des renseignements sur les droits linguistiques, oeuvrant avec les organismes fédéraux à l'amélioration des services dans les deux langues officielles et s'occupent du règlement des plaintes.

Pour tous renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau du Commissaire aux langues officielles au 10506 de l'avenue Jasper, Edifice Liberty à Edmonton, au numéro (403) 420-3111.

à Edmonton

Semaine de l'éducation bilingue

Des activités de toutes sortes

A l'école d'immersion française Father Leo Green, il y avait une cabane à sucre, à l'école St-Thomas des pièces théâtrales présentés par les élèves, à St-Stanislaus on racontait l'histoire des Canadiens-français dans l'ouest et on en passe.

Il y avait plein d'activités durant la semaine d'éducation bilingue à travers la ville, du 12 au 16 mars derniers. Les parents et amis étaient invités à venir voir les oeuvres des petits de la maternelle jusqu'à la 6e année et même dans certains cas jusqu'à la 7e année. Ils ont assisté aussi à de très beaux spectacles.

A St-Thomas par exemple il y avait concert dans le gymnase présenté par les élèves des 4e, 5e et 6e années. On ne pouvait que rester surpris et émerveillé non seulement par la qualité du chant mais aussi par le grand nombre et la variété des chansons que ces enfants sont capables d'interpréter de façon admirable.

Il faut dire que le goût de la chanson leur est transmis, presqu'inculqué, par M. Laurier Bisson chez qui la musique fait vibrer tout son être. C'est apparent d'ailleurs à le voir diriger d'une main de maestro ces petits bouts de choux. Il obtient d'eux ce qu'on serait en droit de ne pas s'attendre à entendre.

Ce n'est pas peu de chose que d'apprendre que M. Bisson réussit à faire chanter sa chorale Les Colibris, composée d'élèves des 4e, 5e et 6e années, en trois parties, soprano, alto et contralto. "Il faut le faire".

Mais il y avait aussi du théâtre. Les élèves de la première année de l'école St-Thomas, sous la direction patiente de leur institutrice Mme Evelynne Lacombe, ont présenté "La petite poule rouge", un conte fort intéressant qui montre aux enfants que ceux qui ne participent pas aux travaux ne méritent pas les récompense que sont les fruits des labeurs.

Voir LECON page 2

Leçon à apprendre

suite de la page 1

Les élèves de Mme Yolande Moquin de la 2e année, ont présenté une pièce intitulée Les maladies de Nathalie. Encore ici il y avait une leçon à apprendre, que les maux d'estomac peuvent être le résultat d'une certaine gourmandise. Les enfants ont très bien joué leurs rôles respectifs à la plus grande joie des nombreux parents présents pour cette grande occasion.



Les enfants des 4e, 5e et 6e année de l'école St-Thomas d'Aquin sous l'habile direction de M. Laurier Bisson.



La 2e année présentait une petite pièce: "Les Maladies de Nathalie".

Semaine de l'éducation bilingue à Edmonton

Du sirop et des crêpes



Les élèves de l'école St-Stanislaus émerveillés par la culture canadienne-française.

Par Claude Roberto

EDMONTON. "Ils mangent, ils touchent, ils s'émerveillent", disait jeudi dernier Mme Murray, la directrice de l'école d'immersion St. Stanislaus, à propos de ses 230 élèves qui célébraient la semaine de l'éducation bilingue.

Voir JOURNEE page 3

Les nerfs, la détente, le sommeil

[1] Nervosité

Pour combattre la nervosité il est recommandé, évidemment, de diminuer la consommation de produits excitants à base de caféine etc, surtout pour les gens nerveux de nature. Par ailleurs, plusieurs tisanes sont reconnues pour procurer une détente musculaire et nerveuse. Il suffit de briser un peu nos habitudes et de remplacer après les repas les breuvages à base de caféine par les thés aux herbes.

On prépare une tisane en faisant infuser (comme un thé) pendant un bon cinq minutes. Les tisanes étant en général plus longues à infuser que le thé, elles prennent vraiment leur goût lorsque l'eau est très chaude et qu'on laisse infuser suffisamment. On sucre en général au miel.

Camomille, Tilleul

Deux tisanes parmi les plus connues et les plus faciles à trouver sur le marché. Elles agissent en offrant une réelle détente en soirée lorsque l'heure du sommeil approche. Eliminez donc la caféine après le repas du soir et remplacez par une tisane digestive du type menthe ou verveine (au goût citronné). Ensuite prenez une tisane relaxante dans le courant de la soirée. Vous serez prêt pour le sommeil.

[2] Sommeil

Dans les cas d'insomnie, en plus de prendre les précautions plus haut, ajoutez un thé du Labrador bien infusé (5 à 10 minutes) et bien chaud juste avant d'aller au lit. J'ai recueilli à maintes reprises les témoignages d'insomniaques à qui le thé du Labrador avait causé des surprises. Cette plante est très courante à l'état sauvage et était beaucoup utilisée par les Amérindiens. Le thé du Labrador a été le premier thé commercialisé par la compagnie de la Baie d'Hudson au début de la colonie. Il est commercialisé en petits sacs par une entreprise coopérative spécialisée dans les épices et fines herbes sous la raison sociale HERBEC, ferme coopérative d'Hébertville, dans un bon nombre de super-marchés au Québec.

Toujours avoir la vérité peut quelquefois être une erreur. Apprendre, c'est la seule vérité.

A Calgary

Du nouveau à la Maison française

Par notre correspondant

Jean Paul Perras est choisi comme nouveau directeur - TROIS NOUVEAUX GROUPES ACCEPTES COMME MEMBRES

L'assemblée du Conseil d'administration de la Société de la Maison française à Calgary de mardi le 12 mars ratifiait le choix de son comité de sélection et confirmait la nomination de Jean Paul Perras au poste de directeur en remplacement de Marie Woolridge. Le nouveau directeur prendra ses fonctions le 1er avril. Originaire de Montréal, J.P. Perras s'est établi à Calgary depuis quelques années après un séjour de six ans en Jamaïque. D'aucuns le connaissent déjà par ses reportages dans le Franco et l'intérêt qu'il a déployé pour les mouvements francophones de notre ville.

L'heure était franchement au renouveau puisque, en rapide succession, les candidatures de trois nouveaux mouvements qui cherchaient à devenir membres de la Maison étaient acceptées. Ainsi coup sur coup, la Communauté Haitienne de l'Alberta, Amnistie internationale - groupe francophone et Le Conseil français de l'Alberta Teachers Association ont porté les rangs de la Maison à dix-huit associations-membres. Depuis ses débuts le Consortium de la Maison aura donc triplé ses effectifs puisqu'en 81 il ne regroupait que six organismes.

C'est donc là le legs impressionnant de l'administration de Marie Woolridge qui a su guider les destinées de la Maison d'une main ferme durant ces trois années de croissance accélérée. Sans compter ses excellents talents d'animateur et l'atmosphère d'accueil chaleureux qu'elle a su créer autour de la Maison. Si tous se sentent bien à la Maison c'est dû bien sûr à la collaboration étroite de tous les membres mais il faut reconnaître aussi que c'est Marie Woolridge qui a su orchestrer les intérêts de chacun dans l'ensemble. Si les yeux se tournent vers la Maison maintenant c'est en grande partie à cause de son travail de tous les jours. C'est bien ce que la présidente Ruth MacFarlane, laissait entendre dans ses remarques précédant le vote de remerciements. En réponse Marie Woolridge confessait: "C'est ma dernière séance de Conseil et dans quelques jours je prendrai mon départ. Mais soyez assurés toutefois que je serai toujours autour pour jeter un coup d'oeil sur mon bébé".

Il semble que la Maison française se prépare à franchir de nouvelles étapes et que ses activités et celles de ses associations-membres sont appelées à trouver dans la communauté une résonnance nouvelle. Si l'on prête attentivement l'oreille il ne fait aucun doute que les résultats que ces préparatifs présagent seront tout aussi riches pour notre épanouissement que l'ont été les objectifs atteints à ce jour. L'heure est bien au dépassement; soyons tous à ce rendez-vous avec l'avenir!

L'Opera d'Edmonton

Une saison qui promet

Mercredi 14 mars la direction de l'opéra d'Edmonton a donné une conférence de presse à l'Alberta Place.

Après les préliminaires d'usage énoncés par M. Hans Bergman, directeur des relations publiques, la parole a été donnée au directeur administratif, Robert Hallam; il a été annoncé que pour les nouveaux souscripteurs pour la prochaine saison il y aurait possibilité de remboursement dans le cas ou parmi ceux-ci ils y en avaient qui n'aiment pas la première pièce produite. Il est offert également 15% de remise pour les étudiants et 50% pour les personnes du troisième âge. M. Hallam a également indiqué que le déficit se chiffrerait à environ $150,000 pour cette année ce qui se solde per un déficit global de environ $430,000.

M. Hallam indique cependant que la qualité des spectacles offerts sera maintenu. Il dit attendre plus de subvention de la part des compagnies en indiquant que celles-ci recherchent de nouvelles mondalités pour pouvoir mieux participer au financement de notre opéra à Edmonton.

M. Hallam en a profité pour annoncer le programme de la prochaine saison le 27 septembre prochain avec en ouverture, Il Travatore les 27 septembre et 29 ainsi que le 1er octobre. Ensuite le Mariage de Figaro les 22,24,26 novembre, ensuite Die Fledermaus les 17, 19 et 21 janvier 1985 et Faust les 14, 16 et 18 mars 1985. Programme de choix il faut le reconnaître.

Ensuite le directeur artistique M. Irving Gutman a souligné que l'opéra était populaire parce que les pièces présentées étaient des opéras dont les auteurs étaient des maîtres dans le genre et dont le succès à travers la planète ne se dément pas au fil des années et aussi des générations. Ensuite M. Bergman le nouveau directeur commercial et du développement de l'opéra a fait remarquer que le soutien de l'opéra d'Edmonton est également l'affaire de toutes les communautés.

Pour ce qui nous concerne nous communité francophone de l'Alberta, aller à la recherche de l'art sous toutes ses formes et l'apprendre aux enfants ne peut que nous enrichir l'esprit ainsi que nous ouvrir d'autre horizon à nous et à nos enfants. Recherchez le beau il en restera toujours quelque chose.

Par Michel Rocher



M. Irving Gutman, directeur artistique de l'opéra d'Edmonton.

Journée d'activité

suite de la page 2

Tous les enfants, de la 1ère à la 6e année, participaient en effet à une journée d'activités sur le thème "Les pionniers francophones de l'Ouest".

Pour l'occasion, l'école avait prévu des ateliers. Ici, c'était la cuisine canadienne-française. Deux enseignantes expliquaient les secrets du sirop d'érable que les élèves dégustaient ensuite dans de minuscule verres en papier.

Dans le gymnase, une dame invitée, Mme Suzanne Moquin, inculquait les principes des danses carrées à deux groupes de jeunes à la fois qui assimilaient les rythmes... après quelques bousculades bien sûr.

Et, à côté de l'atelier de tissage et de fléché, un professeur entraînait à suivre des airs de gigue avec les pieds, les mains et nos fameuses cuillères en bois.

Ailleurs, se déroulait l'exposition des fourrures - prêtées par la Baie D'Hudson - et des objets du temps jadis. Les rouets et les moulins à café,polis à l'huile de citron et ramenés de leur foyer par les enfants, cotoyaient les peaux de phoque ou de vison. Oui, les petites filles ravies pouvaient caresser ces précieuses fourrures.

Aussi au programme: les histoires du Petit Poucet et de Peau d'âne.

"Les enfants apprennent ainsi non seulement la langue mais encore la culture françaises", soulignait Mme Murray. "Et ce soir les parents viendront visiter les ateliers".

bourse Laflamme-Hoffman

Grâce à la générosité de Mme Laflamme-Hoffman, d'origine canadienne-française et professeur aux Etats-Unis, une somme d'argent a été confiée à la Faculté St-Jean pour favoriser le séjour à

NEW-YORK

d'un étudiant ou d'une étudiante francophone de l'Alberta

Valeur:

Frais de logement à l'INTERNATIONAL HOUSE, résidence et centre culturel Prestigieux hébergeant des étudiants du monde entier, des disciplines les plus diverses.

Conditions:

Les candidats doivent être francophones de l'Alberta, avoir un premier diplôme avant l'obtention de la bourse et être inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat.

Demande:

Adresser le dossier de candidature le plus tôt possible mais au plus tard le 30 juin au:

Doyen de la Faculté Saint-Jean
The University of Alberta
8406-91 rue
Edmonton, Alberta T6C 4G9
Tél: 468-1254 [poste 205]

EDITORIAL

Les francophones regretteront-ils le départ de Trudeau?

Il est vrai que nous vivons à l'heure actuelle dans l'instabilité d'une campagne à la chefferie d'un parti politique et qu'une fois élu, le prochain chef du parti libéral aura tout le loisir de faire siennes toutes les politiques mises de l'avant par les libéraux; ou encore de les laisser tomber, de les nuancer, de les promouvoir davantage, etc.

Entre temps, les énoncés des candidats déjà en lice sont pour le moins inquiétants. Ces derniers semblent vouloir mettre la plus grande distance possible entre eux-mêmes et le premier ministre Trudeau, comme si ce dernier représentait tout ce que le peuple canadien se plait à haïr.

Il est sans doute une bonne stratégie de se présenter au public comme homme (aucune femme n'a avancé sa candidature jusqu'ici) indépendant et visiblement unique. Il ne doit surtout pas paraître comme une copie conforme du chef actuel. Personne ne voudrait de lui.

Mais faut-il pour cela renoncer, voir dénigrer, les politiques du parti libéral au pouvoir, politiques qui, nous avait-on dit, étaient inspirées des principes fondamentaux de justice, de droit et d'égalité?

Il y a Donald Johnston, le premier à annoncer sa candidature, qui n'a pas perdu de temps en s'attaquant tout de suite au programme d'énergie nationale, sachant bien se mériter de cette façon l'appui de plusieurs de l'ouest canadien, là où ce programme est rejetté avec le plus de véhémence.

Pas longtemps après, c'était au tour de Mark Mac Guigan qui lui maintient que la réponse aux problèmes économiques et sociaux de la société canadienne ne se trouve plus dans la politique d'intervention du gouvernement ni dans l'augmentation des dépenses pour alléger le fardeau des sans emploi et des démunis. Paroles qui s'éloignent amplement de la "juste société" à la Trudeau. C'est sans doute l'ironie que veut que ces paroles soient prononcées par le ministre de la justice.

Ensuite vient M. John Turner qui a déclaré sa candidature en étalant ses politiques et ses talents devant les journalistes et bien sûr le public. Sur la question du bilinguisme il a dit appuyer le principe du bilinguisme au Manitoba mais qu'il ne partageait pas l'espoir que met le gouvernement dans une poursuite judiciaire.

Jean Chrétien aura annoncé sa candidature au moment de lire ces lignes. Il est probablement le plus rapproché de Trudeau et le plus fidèle des ministres aux politiques actuelles de son parti. Ses chances de succès au dire des politicologues sont minimes. Mais en politique il faut se rappeler que tout est possible.

Advenant que le meneur, John Turner, ne puisse remporter la victoire dans les deux premiers tours de scrutin, le choix pourrait tomber sur Chrétien, l'homme qui a très peu d'ennemis, si pas du tout.

Mais les candidats qui cherchent à mettre tant de distance entre eux et le gouvernement, dont ils sont les ministres ou ex-ministres, risquent de faire regretter le départ de Trudeau.

Comme candidat aux nombreuses élections et comme Premier Ministre, Trudeau a toujours été fidèle aux principes de base qui ont inspiré tant de politiques libérales.

Il laisse sa place selon toute évidence à des opportunistes pour qui la fin justifie les moyens. Ce qui les guide dans cette campagne à la chefferie c'est d'obtenir l'appui du public et des délégués, coûte que coûte. Pour ci faire, ils sont prêts à tout, mais surtout à dire ce qu'ils pensent que le public veut entendre, même si cela va à l'encontre des politiques actuelles du gouvernement. Même plus, les chances de succès s'accroient d'autant quand le candidat est perçu comme étant à l'opposé de Trudeau.

On semblerait donc assister à une poussée vers la droite, et dangereusement vers l'extrême droite. C'est la mode on dirait. Chose certaine, conservateur ou libéral, peu importe, si c'est un gouvernement de droite. Et la politique du bilinguisme sur laquelle s'est appuyée la francophonie canadienne sombrera très loin dans la liste des priorités du gouvernement.

Le mal commencera dès la prochaine élection fédérale et peu après on entendra les gens exprimer leurs regrets profonds à l'absence de Pierre Trudeau. Il n'avait pas atteint tous ses objectifs d'une société juste et équitable où francophones et anglophones y trouveraient leurs intérêts protégés. Mais le progrès entre 1969, date de l'entrée en vigueur de la loi sur les langues officielles, et aujourd'hui, avec la nouvelle Charte des droits et libertés inscrite dans la Constitution canadienne, est vraiment extraordinaire.

Si la politique du bilinguisme est irréversible au dire de Trudeau lui-même, elle n'est pas moins vulnérable. Un gouvernement peut mettre une politique en veilleuse et avec le temps faire taire les clameurs d'un peuple opprimé.

Paul Denis

LETTRES OUVERTES

Pourquoi changer le contenu?

Cher monsieur Denis:

En renouvellant mon abonnement, je voudrais faire quelques commentaires. D'abord, je veux vous féliciter pour les changements apportés au contenu du journal. Des articles plus diversifiés touchant une foule de sujets qui ne peuvent laisser les lecteurs indifférents. Cependant, je regrette la disparition de l'horaire des programmes à C-B.X.F.T. Si je suis le premier à vous en faire la remarque, n'y a t-il par lieu de s'alarmer devant l'indifférence de tant des nôtres en ce qui touche la culture française. Combien, parmi nos jeunes préfèrent CHFA aux postes de radio anglophones et on pourrait dire la même chose de la télévision.

En tant que minorité, il faudra toujours lutter pour obtenir et conserver nos droits, mais n'est-il pas temps de faire le point et de se demander ce qu'il en restera ici en Alberta de notre culture française à la fin du siècle? Je me demande si en nous attachant à la tradition, nous ne cherchons pas à conserver des valeurs auxquelles nos descendants ne croient plus.

Même Jean Ferrat disait l'an dernier: "En France, nous sommes culturellement colonisés par les Américains. 45 à 50% des chansons présentés à la radio sont américaines et chantées en anglais, pendant que nos talents chôment..." On peut se poser la question si un jour la seule langue culturelle chez la race blanche ne sera pas l'anglais. Même la loi 101 du Québec n'y changera rien à cet engoûment des jeunes pour tout ce qui vient des U.S.A.

A nous de choisir; voulons-nous rester ce que nous sommes ou voulons-nous imiter?

Avec l'assurance de mes sentiments distingés:

A. Michaud

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Journal Le Franco-Albertain Ltée, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4, téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an : 15.$ 2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

A St-Paul

15e cabane à sucre

C'est dimanche 18 mars dernier, qu'a eu lieu la 15e Cabane à sucre de St-Paul, qui célèbre cette année son 75e anniversaire.

Une foule nombreuse s'est rassemblée autour du centre récréatif où avait lieu les jeux extérieurs, des courses et le sciage de pitounes.

A l'intérieur les gens s'amusaient à jouer aux cartes, tandis que d'autres, plus petits, s'adonnaient aux jeux pour enfants, les fameuses batailles à l'oreiller, etc.

D'aucuns n'auraient voulu manquer la bonne tire sur neige et le souper traditionnel. Le tout se poursuivait en soirée avec le spectacle de variétés présen-

Voir TALENTS page 14



M. Georges Laramée, pionnier de l'année.
(Photo par Robert Grimaudo, St-Paul Journal)

Les Premiers ministres provinciaux continueront-ils à saboter l'unité nationale?

OTTAWA – Le président de la Fédération des Francophones hors Québec, M. Léo LeTourneau, incite le Premier ministre Trudeau à relancer le débat national sur l'unité canadienne auprès de ses homologues provinciaux à l'occasion de la rencontre fédérale-provinciale sur les droits des Autochtones.

Selon la F.F.H.Q., il est prématuré de conclure, comme l'a fait cette semaine M. Trudeau, que le processus de bilinguisation au Canada est irréversible. Le refus de la plupart des premiers ministres provinciaux de traduire leur engagement constitutionnel de 1981 dans des amendements constitutionnels qui reconnaîtraient un statut officiel aux minorités francophones hors Québec et leur garantiraient des services en langue française en fournit une démonstration fort claire.

Il est évident, selon M. LeTourneau, que les services qui affectent davantage le vécu quotidien des communautés francophones relèvent d'abord des gouvernements provinciaux et municipaux. Et c'est à ces niveaux qu'il y a le moins de volonté politique pour reconnaître leurs droits et accorder des services de base aux communautés francophones.

Toujours selon M. LeTourneau, il appartient aux gouvernements provinciaux de montrer leur bonne foi en fournissant aux communautés francophones des services d'une qualité équivalente à celle des services qu'ils donnent à la majorité dans les domaines de l'éducation, de la santé, des services sociaux, des communications, de la culture, de l'économie, du juridique, etc.

L'avenir des communautés francophones hors Québec est lié à de tels services et au développement d'institutions qui leur soient propres dans ces différents domaines. On ne pourra parler d'une unité nationale qui a du sens que lorsque les communautés francophones hors Québec bénéficieront de services institutionnels adéquats garantis.

La Fédération demande donc à M. Trudeau de s'assurer que l'ensemble des fonds accordés par le fédéral aux provinces favorisent l'implantation du bilinguisme au Canada.

"Il est essentiel, affirme M. LeTourneau, que ces fonds fédéraux accordés aux provinces servent au développement de services en langue française et répondent aux besoins des communautés francophones hors Québec. Ca se fait déjà dans le domaine de l'éducation. Pourquoi est-ce que ça ne se ferait pas dans les domaines de la santé, du développement régional, des communications, de l'emploi, etc?".

"Le gouvernement fédéral se doit d'exercer un leadership ferme dans le dialogue avec les provinces en vue d'assurer une véritable égalité linguistique partout au Canada", de conclure M. LeTourneau.

CHFA: "35 ans déjà"

Un travail extraordinaire accompli par Mme Lagacé-Aubin

Par Claude Roberts

"Je coordonne, je réalise, j'organise, j'aide une soixantaine d'artistes âgés de 9 à 85 ans", assure Mme Suzette Lagacé-Aubin de Radio-Canada, qui travaille au projet de spectacles en l'honneur du 35e anniversaire de CHFA.

Projet qui consiste en un véritable dépistage des nouveaux talents franco-albertains. En effet il faut d'abord découvrir des artistes dans chaque partie de la province, ce qui d'un côté n'est pas difficile: ils sont nombreux, ils abondent chez nous. Mais voilà, ils sont aussi timides.

Alors on doit les découvrir, travailler avec tout et avec rien, comme le précise Mme Lagacé qui a envoyé environ 300 lettres et qui parcourt, depuis novembre la province en long ou en large.

Les artistes ainsi repérés offrent un spectacle dans leur région et, au cours de chaque soirée, quelques talents sont choisis pour participer plus tard à une émission télévisée de Radio-Canada.

Mais fêter un événement aussi spécial qu'un anniversaire cela veut dire ... s'amuser. Alors l'aspect compétitif est tout à fait secondaire.

Le 25 février se déroule le premier spectacle à St-Paul et le 11 mars ce fut au tour de la région de Rivière-la-Paix de prendre la vedette - deux succès à chaque occasion. Bientôt au programme: Calgary, Edmonton, Bonnyville, Fort McMurray, Plamondon.

Lors des soirées une dizaine d'artistes divisés en trois catégories (instrumental, chansons, art dramatique) montent sur scène. Monsieur Denis Collette, le directeur de CHFA qui assiste à chaque spectacle, et deux juges locaux choisissent dans chaque région 3 personnes en vue du gala télévisé que Jean-Pierre Rochon réalisera cet été.

Et Monsieur Collette déclare ouvertement aimer se déplacer ainsi à travers la province. "Cela me permet de mieux connaître les besoins de nos auditeurs et de poursuivre un dialogue".

On se rappellera que le poste CHFA fut créé en 1949 sur l'initiative des Franco-albertains pour être acheté plus récemment par Radio-Canada.

La prochaine étape après le gala télévisé? "Il est trop tôt pour affirmer si nous allons répéter l'expérience", souligne Monsieur Collette. "Mais nous avons l'intention d'analyser les résultats. Une suite possible, ce serait évidemment de faire entendre nos artistes sur le réseau national".

Monsieur Davis: Let's make Ontario Canadian!

Le Président de l'ACFO exprime son regret de voir la province de l'Ontario persister dans son refus d'enchasser les droits des Franco-Ontariens. Dans un télégramme envoyé au Premier ministre de l'Ontario, monsieur William Davis, monsieur André Cloutier dit notamment que la position de la province de l'Ontario, située stratégiquement au coeur du Canada et au seuil du Québec, lui réserve une place unique, lui confie un rôle prépondérant dans la réalisation de la nouvelle vision que le Canada s'est donné.

Cette vision est d'ailleurs acceptée par la majorité des anglophones de la province. L'appui des groupes ethniques de l'Ontario, celui des Canadian Parents for French, celui de la plupart des éditorialistes de la presse anglophone à faire de cette province une province bilingue devrait inciter le gouvernement ontarien à poser un geste historique qui pourrait obtenir à monsieur Davis une place alors méritée parmi les grands hommes politiques de notre pays, de dire monsieur Cloutier.

Le Président de l'ACFO lance une invitation à tous ceux qui partagent la vision et l'amour d'un pays neuf à se joindre aux Franco-Ontariens pour construire ensemble cette société nouvelle.

Monsieur Cloutier termine son message à monsieur Davis par ces propos: "Nous vous invitons à vous mettre à l'écoute de nos concitoyens de langue anglaise et autres qui reconnaissent le bilinguisme comme une richesse originale et typique de la société ontarienne et canadienne.

Nous voudrions vous voir présenter avec plus de conviction et de dynamisme les possibilités réelles d'une province bilingue et multiculturelle".

Résumant son message à monsieur Davis, monsieur Cloutier lui lance ce défi: "Let's make Ontario Canadian".

L'ENCYCLOPÉDIE D'AUJOURD'HUI

D'OÙ VIENT LA ROUE ?

(SHS) Les plus anciennes illustrations de véhicules à roues ont été trouvées sur des tablettes d'argile de Mésopotamie datant de 4.000 ans avant Jésus-Christ. Malgré tout, l'invention de la roue demeure un mystère. Une des hypothèses retenues est que la roue provient de l'évolution du rondin placé sous une lourde charge pour la déplacer. Un jour quelqu'un aurait eu l'idée de fixer ce rondin à une plateforme et la roue serait née.

SUR QUATRE ROUES

(SHS) Les voitures à quatre roues ont été, semblerait-il, le «nec plus ultra» des véhicules au début des temps anciens. En effet il est assez fréquent de trouver dans les tombes royales des grandes cités sumériennes des voitures à quatre roues.



Par
Claude
Cornellier

Spor'dinaire

La vente aux enchères est débutée

Rêvez-vous à Hawaii ou au soleil de la Californie? Si vous êtes comme moi, il vous faut parvenir à épargner pendant quelques années avant de pouvoir espérer atteindre ces endroits plutôt dispendieux. Mais peut-être avons-nous choisi le mauvais métier?

Avez-vous bronché dernièrement sous les nombreuses annonces de signatures de contrat dans le monde du football? La plus grosse bombe est évidemment partie de Los Angeles où un jeune homme du nom de Steve Young a signé un alléchant contrat de $43 millions. Mais celui-ci ne fut qu'un parmi tant d'autres. Walter Payton, Mark Gastineau et Herschel Walker sont d'autres joueurs qui viennent de se retrouver parmi le club des millionaires.

Il ne fait aucun doute que l'entrée de la USFL sur la scène du football a créé un marché des plus intéressants pour les joueurs. Présentement, un joueur peut aller du côté qui offre le plus de gros sous, ce qui ouvre toutes grandes les portes à la vente aux enchères. Mais ce n'est pas la première fois qu'une telle chose se produit. Il y a eu la Ligue américaine de football qui fut par la suite intégrée à la LNF, puis ce fut l'Association Mondiale du football qui fit son entrée, mais dont la subsistance fut de courte durée. On peut avoir dresser un parallèle avec l'Association Mondiale de Hockey, qui eut un impact salarial aussi important sur le monde du hockey.

Ce que nous voyons au petit écran présentement ne parvient sûrement pas à nous faire croire que la USFL peut survivre. Les foules sont minimes et les droits de télévision rapprochent en rien ceux qui sont accordés aux équipes de la LNF. Mais ces annonces de contrat ne font qu'augmenter la crédibilité de cette ligue-pirate. Présentement, d'excellents joueurs optent pour la USFL au détriment de la LNF. La ligue est donc composée de ces super-vedettes et de joueurs marginaux qui pourraient aider l'image de la Ligue canadienne, mais qui ne parviendrait pas à joindre les rangs réguliers d'une équipe de la LNF. En d'autres mots, on dénote un désiquilibre flagrant qui nuit à la Ligue.

Mais il ne faut pas se leurrer. Pour un , le contrat de Steve Young n'est que de la poudre aux yeux. Ces $43 millions ne représentent qu'un investissement initial de $1.5 millions à 12% pendant 40 ans (Remarquez que j'aimerais bien avoir les mêmes revenus). Mais ce dont il s'agit, c'est davantage une énorme campagne de publicité visant à faire tourner des yeux incrédules vers cette nouvelle sorte de produit.

Eventuellement, les chances sont assez bonnes pour que la ligue nationale accepte une fusion avec la USFL et c'est sans doute là le but visé par les nouveaux administrateurs. En prouvant leur solvabilité financière, ces gens augmentent leurs chances d'adhérer à la Ligue sans pour autant avoir à traverser les embûches bureaucratiques d'une demande de franchise.

La USFL existe réellement. Elle détruit le football canadien et amoche sérieusement la LNF. Il ne faut que prier pour qu'une entente survienne au plus tôt permettant la fusion des ligues américaines. Sinon, ces plages dont nous rêvons pourraient bientôt appartenir à ces gros mastodontes qui ne savent même pas compter leur argent.

Bonne Semaine!



A VENDRE

A vendre deux hauts-parleurs Philips SX800 70 watts chacun, état de neuf. $250. la paire. Appeler 439-8676.

A vendre une van - 79 Ford. Demande 500$. Tél. 473-1263.

A vendre budgies, 2 mâles. Bleu et vert. 1 an et demi 30$. Contactez 437-2095.

A vendre congélateur 12 pieds cube comme neuf. 250$. Contactez 471-1690.

SERVICES DE GARDERIE

Garderais enfants, de tous âges à mon domicile du lundi au vendredi. Diane 461-4277.

Je désirerais garder des enfants à la maison. Je demeure tout près du centre d'achat Bonnie Doon. Contactez Lucille 461-4728.

Je désirerais une personne mature et responsable pour le soin de notre fils de 5 mois; 3-4 jours par mois - NON fumeur. Rita, Blue Quill 438-3395.

DIVERS

Veut louer une grande maison près de Bonnie Doon en vue de commencer une communauté chrétienne pour femmes. Limite de loyer: 500$ par mois. Tél: 466-1021.

Chambre et pension à louer pour jeune fille seulement. Contactez Georges ou Denise au 437-2895.

Besoin de dames pour équipe de baseball franco-filles. Téléphonez Diane à 461-4277.

LES BIENFAITS DE LA FIDÉLITÉ

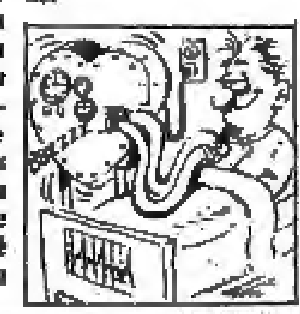
(SHS) Le mouvement d'émancipation de la femme a fait porter sur l'homme toute une série d'accusations. Mais le procès est loin d'être terminé, à preuve cette conclusion d'une étude de chercheurs anglais de l'Université d'Oxford : les femmes dont les maris ont eu plus de quinze partenaires sexuelles courent beaucoup plus de risques d'avoir un cancer du col de l'utérus. Pire encore, les femmes de marins, de conducteurs de poids lourds et d'hôteliers ont de dix à vingt fois plus de cancer du col que les femmes de pasteurs ou de savants : les uns ne fourrant leur nez que dans la Bible et les autres que dans les éprouvettes.

PAUVRE COLOMB

(SHS) Pauvre Christophe Colomb! Après s'être fait devancer par Erik Le Rouge et ses Vikings, voilà que les Romains ont débarqué avant lui sur le nouveau continent. L'archéologue américain Robert Marx vient en effet de découvrir un bateau dans la vase de la baie de Guanabara, au Brésil. D'après les analyses faites sur des amphores et des bois, le bateau daterait du II[e] siècle avant Jésus-Christ. Ce n'est pas la première fois que l'on pense avoir trouvé des indices de la présence romaine en Amérique. Par exemple, une tête romaine en terre cuite du III[e] siècle avait été découverte dans une tombe à Colixtlahuaca, au Mexique.

UNE HISTOIRE DE COEUR

(SHS) Le pauvre Barney Clark, ce nouveau «miraculé de la médecine», a du coeur au ventre pour traîner son coeur artificiel. L'équipement qui lui a permis de survivre pèse 150 kilos et est relié à son corps par un tube de deux mètres de long. C'est sûrement l'être humain qui a eu le plus grand coeur de toute l'humanité et en plus, il l'a laissé à la science.



Cécile Gagnon visite Calgary

"L'imagination brille, étoile secrète..."

Par Jean Paul Perras

Pour Cécile Gagnon, auteur et illustrateur du Québec, l'imagination tient une place importante dans sa vie. C'est une amie de tous les jours qu'il lui faut constamment apprivoiser. Comment mieux saluer sa présence parmi nous, les 5 et 6 mars, qu'en citant ces mots qui chantent l'imagination, tirés du poème si frais et si sensible de Jennifer Batycky, une des élèves à qui Cécile Gagnon rendait visite à l'école Banff Trail:

"L'imagination brille,
étoile secrète,
Un nuage qui flotte dans l'air pur,
Cachée dans les profondeurs de l'esprit.
Fleur merveilleuse de notre vie;
Jamais elle ne s'en va,
Jamais elle ne périt."

Occasion unique pour ces élèves de 6e du cours bilingue de Mme Micheline Mazubert, non seulement de rencontrer un écrivain en personne, mais aussi de causer avec elle comme avec une amie, de lui toucher et de la questionner. "Combien de temps prends-tu pour écrire tes livres? Comment te viennent tes idées? Quand tu étais jeune, pensais-tu à devenir un écrivain?"

Rendu possible grâce à une subvention du Conseil des arts du Canada et à l'initiative du Conseil français de Calgary de l'Alberta Teachers Association, ce genre de rencontres entre jeunes et écrivains ouvre une fenêtre sur le monde de la littérature à ces jeunes intelligences. On ne saura jamais les louer assez. "C'est une tentative de démystification" de dire l'auteur.

"Déjà, Cécile s'intéressait à nous de Montréal en nous faisant parvenir nombres livres et magazines," ajoute Louise Huard, présidente du Conseil français.

Née à Québec en 1936, Cécile Gagnon publia son premier livre, La pêche à l'horizon, en 1961. Depuis, une quarantaine de contes pour enfants et de romans pour la jeunesse, édités au Canada, en France et en Suisse, sont venus s'ajouter; beaucoup illustrés de ses propres dessins. C'est d'ailleurs par le biais de l'illustration qu'elle a fait son entrée dans le monde littéraire.

Si les enfants se retrouvent dans ses contes, Cécile Gagnon se retrouve dans les enfants. En leur présence, elle s'anime aussitôt et pénètre d'emblée dans leur monde. L'on peut physiquement détecter qu'elle vibre à leur diapason. Mère de deux enfants elle-même, "elle est à l'écoute des enfants et, tout comme eux, elle transforme le quotidien", comme le précise une courte biographie qui trace ses débuts et les principales étapes de sa carrière.



Mme Cécile Gagnon à droite signant un de ses livres pour Mme Sylvie Brûlé.

C'est avec naturel qu'elle aborde avec les jeunes les mystères de la création littéraire. "Que faut-il pour faire un livre?" leur demande-t-elle. "Il faut des lettres, des idées, de l'imagination," vient la réponse. "Et de la patience", ajoute-t-elle. "Mais vous avez tout ça. Alors vous êtes tous des écrivains, comme moi!"

Et de leur suggérer d'avoir une "boîte à idées", "car les idées s'envolent et comme pour les rêves il faut savoir les utiliser. Dites moi, qu'arriverait-il si les Rocheuses se transformaient en caoutchouc, si... si...?" Les enfants emboîtent le pas et commencent à inventer une histoire; elle les invite d'ailleurs à la continuer au cours de l'année tout au long d'une correspondance au cours de laquelle ils continueront avec elle de fabriquer un conte ensemble. Habile à les questionner dans un langage à leur portée, elle les fait ensuite passer par toutes les étapes de l'édition, de l'idée au livre en librairie. Et les jeunes se livrent à ce jeu sans hésitation, faisant valoir les connaissances acquises lors d'une visite à un journal local.

La veille, Cécile Gagnon avait donné une causerie ouverte au grand public - dans les bureaux de la Calgary Board of Education - causerie précédée d'une exposition de ses livres ainsi que de plusieurs ouvrages destinés à la jeunesse. Son propos: le rôle des parents et des enseignants vis à vis la lecture des jeunes. Elle s'y était employée à les mettre sur la piste des nombreux outils à leur disposition pour guider le choix des enfants. "On pourrait être étonné de la portée de certaines oeuvres pour enfants; pour eux c'est une façon de construire leur vie et d'en tirer des leçons. Le monde imaginaire leur est tout à fait naturel. Apprendre à l'enfant à utiliser son imagination est très formateur pour lui". Dommage que si peu de personnes s'étaient rendues recevoir son message. "Pas de lecteurs enfants, pas de lecteurs adultes", lance-t-elle comme dernière alarme.

Espérons que ce n'est que le début d'une longue série de telles rencontres auteurs-lecteurs et qu'au fil des mois qui viennent plusieurs autres écrivains francophones sauront trouver le chemin de Calgary. Et que ces rencontres susciteront plus d'intérêt chez nous. Il n'en tient qu'à nous, je crois. Ainsi nous aiderons nos enfants à prendre pied dans le monde de l'imagination, de la création et de la poésie, c'est-à-dire, dans leur vie.

Autrement nous pourrions craindre, pour me servir des mots d'une autre élève - Marie Andrée P. - que si ces sources arrêtent "un jour de couler, tous les humains devront pleurer car ce sera la fin de l'humanité".

La semaine à Calgary

Deux nouveaux juges à la citoyenneté

Par Jean Paul Perras

Vendredi, le 9 mars, à l'édifice fédéral Harry Hays, deux nouveaux juges de la citoyenneté étaient assermentés pour un terme de trois ans: S.H. le Juge E.D. DesJardins et S.H. le Juge Rébecca Aizenman. Beaucoup de dignitaires, dont le Juge Margaret Rideout, coordonnatrice des juges de la citoyenneté au Canada, le Juge K. Zimmerman coordonnatrice régionale par intérim des juges de la citoyenneté - région de l'ouest, le Juge Gary Cioni de la cour provinciale, le sénateur H.A. Olson et le maire Ralph Klein, s'étaient joints aux amis des deux familles et aux quelques cinq cents invités pour donner à cette cérémonie solennelle un cachet de chaleur et d'amitié. Cette séance extraordinaire de la Cour fut ouverte avec beaucoup de dignité par Colette Arnal, greffier de la Cour. Le message de l'Honorable Serge Joyal, Secrétaire d'état du Canada, précisait que le travail de ces juges "contribue d'une façon exceptionnelle à faire naître et s'épanouir un sens d'appartenance aussi bien chez les nouveaux citoyens que chez ceux nés au Canada".

Le Juge Des Jardins, né à Ottawa, vit à Calgary depuis l'âge de 19 ans; il est le père d'une famille de quatre enfants qui l'entouraient avec fierté. "Comment appelerez-vous votre père maintenant?" "Papa juge", répond une de ses filles à l'air fûté. Questionné, le Juge Des Jardins nous murmure que bien qu'il soit en fonction depuis deux mois il se sent très ému par la cérémonie et le témoignage de ses amis. Parmi le mince contingent francophone présent, notons Marc Arnal, directeur régional du Secrétariat d'État, Lise Sirois de la SFCC, Carmel Klassen de l'ACFA. Françoise Sigur, coordonnatrice de l'ACFA s'était fait représenter par votre serviteur.

Lise Sirois à l'honneur

L'ACFA - Régionale de Calgary réunissait une vingtaine de dirigeants d'organismes francophones autour d'un repas intime à la maison Franco lundi le 12 mars pour rendre hommage à Lise Sirois et à son dévouement inlassable à la cause francophone à Calgary. L'on connaît les succès éclatants que le Comité d'éducation qu'elle dirigeait au sein de l'ACFA a connu récemment auprès de la Commission scolaire catholique avec l'ouverture de l'école françaises St-Anthony en septembre '84 - sans compter les arrangements pris pour les élèves des deux cycles du secondaire.

C'est avec fierté que Michel Cloutier, président de l'ACFA, lui présenta la plaque de conseillère de l'année '83 et annonça l'inscription de son nom au tableau d'honneur. Michel en profitait pour préciser que depuis deux ans ce sont ces dames qui se distinguent et que ces messieurs se doivent de se faire valoir.

Lise Sirois, en remerciant, ne manqua pas de faire valoir à nouveau le travail ardu et soutenu de ses précurseurs qui lui ont préparé la voie. "Je suis arrivée à point pour recueillir le "oui", dit-elle avec son humilité coutumière. Mais tous ceux qui ont suivi ce dossier de près savent les vingt remises sur le métier nécessitées pour faire naître ce oui.

Bravo, Lise! Hommage bien mérité.



Mme Lise Sirois acceptant la plaque de conseillère de l'année 83. Elle lui avait été présentée par le président assis à sa gauche M. Michel Cloutier.



CBXFT cette semaine

La vie passionnée de Giuseppe Verdi

C'est à compter du vendredi 30 mars à 21 heures, à **Hors série**, que les téléspectateurs verront le premier épisode du feuilleton de Renato Castellani racontant la vie du grand compositeur Giuseppe Verdi.

Cette superproduction italienne en couleur, qui sera diffusée en 14 épisodes, aura exigé deux ans de tournage pour reconstituer soixante ans de musique et d'amour.

Les plus belles voix italiennes, Maria Callas, Mario del Monaco, Luciano Pavarotti (et plusieurs autres) ont prêté leur talent aux comédiens, et des chefs prestigieux ont dirigé les opéras: Igor Markevitch, Mario Rossi et autres. Quatorze soirées pleines d'émotion pour les amoureux de Verdi.

Pour incarner et retracer la vie de Verdi, de 21 à 88 ans, le metteur en scène Renato Castellani a curieusement fait appel à l'acteur anglais Ronald Pickup, pour qui il fut difficile d'entrer dans l'âme du Latin tourmenté, intimidé d'avoir à jouer un personnage aussi extraordinaire; mais à le regarder évoluer à l'écran, le résultat est surprenant de vérité, ce qui a dû demander un incroyable effort d'imagination.

Margherita Barezzi, première femme de Verdi, ne survivra pas à la mort de ses deux enfants; quelques mois plus tard, en 1840, elle sera emportée par une fièvre cérébrale. Le rôle de Margherita est interprété par Daria Nicolodi.

Pour jouer le personnage de Giuseppina Strepponi, que Verdi aima passionnément et qu'il épousa de nombreuses années plus tard, le réalisateur a choisi Carla Fracci, une danseuse étoile italienne pour qui c'était la véritable première expérience de comédienne. Après leur mariage, Verdi et Giuseppina ne se quitteront plus pendant 60 ans, mêlant dans le même élan amour et musique. Seule la mort viendra briser une longue complicité et, dans une ultime déclaration d'amour, Verdi lui écrira un *Requiem*.

Giuseppe Verdi fut, en compagnie de Cavour et de Manzoni, un ardent défenseur de l'unité et de l'indépendance, si bien que son nom inspira aux nationalistes italiens le cri de ralliement «Viva Verdi»... V.E.R.D.I. (Victor Emmanuel roi d'Italie). Son engagement politique l'amena, en 1859, à faire partie de l'Assemblée nationale de Parme, qui prononcera la déchéance des Bourbons.

Le succès de *Nabucco* fut le véritable début d'une carrière remarquable. Rappelons aussi le triomphe d'oeuvres inoubliables comme *Rigoletto*, écrit en 1851, *le Trouvère*, *la Traviata*, *Don Carlos*, *la Force du destin* et *Aida*. Ce dernier opéra, commandé par le Khédive Ismaël *Pacha*, obtint un tel triomphe que la célèbre marche que sonnent les longues trompettes devint le premier hymne national égyptien.

A la toute fin de sa vie, Verdi écrivit *Falstaff* (1893), dans lequel tous les dons se sont cristallisés, affinés et assouplis. Cette oeuvre, présentée à la Scala de Milan le 9 février 1893, devait mettre fin à la prodigieuse carrière du génial Verdi, qui mourut à Milan le 27 janvier 1901.

L'enfance et l'adolescence de Verdi

Le premier épisode fera revivre la vie de Verdi, depuis sa naissance jusqu'à l'adolescence.

C'est dans la plaine du Pô, à Roncole di Busetto, le 10 octobre 1813, que Carlo Verdi éprouvera une joie indescriptible à la naissance de Giuseppe. «Après tant d'années de mariage, on n'attendait plus cette naissance», dira-t-il à ses amis.

Cette prodigieuse série nous fera assister, entre autres, à un passage significatif de la vie de Verdi, marqué par l'obsession de la vengeance, qu'on retrouve dans l'oeuvre du grand compositeur italien. Cette obsession remonte au moment où, enfant de choeur, alors qu'il écoutait religieusement l'orgue au lieu de regarder le prêtre, il reçut de celui-ci un sévère coup de pied. Choqué, Verdi lui répliqua: «Que Dieu vous envoie la foudre» et s'enfuit chez lui.

Les principaux interprètes du premier épisode sont Agla Marsili, la mère de Verdi; Omero Antonutti, dans le rôle du père Carlo, et Giampiero Albertini, qui incarne Antonio Barezzi, mécène et protecteur de Verdi.

Une somptueuse illustration de la vie de Giuseppe Verdi, dans le cadre de **Hors série**, réalisée par Renato Castellani et Giulio Scarni.

«Alcatraz» (2e)

Télé-sélection présente, le mardi 27 mars à 20 heures, la deuxième et dernière partie de *Alcatraz*, ce drame d'aventures réalisé par Paul Krasny et mettant en vedette John Amos, Art Carney et James Mac Arthur.

On se souviendra que le premier épisode s'est terminé dans une effusion de sang. Carnes sera le seul à survivre à cette violente mutinerie et il sera condamné à perpétuité.

Sept ans plus tard, Carnes est encore en isolement. Il s'est lié d'amitié avec Stroud, emprisonné 27 ans plus tôt pour avoir tué un gardien. Le nouveau directeur de la prison renvoie Carnes ainsi que tous les autres prisonniers. Il demande à tout son personnel de les surveiller de près; tout spécialement Carnes.

Pendant que Carnes travaille à la bibliothèque en compagnie de Stormer, Bumpy et Franck Morris, ceux-ci lui proposent de participer à leur plan d'évasion. Carnes prendra la direction des opérations et soumettra ses plans à ses congénères.

Ils sont sur le point de mettre le tout à exécution quand ils apprennent que Carnes est très étroitement surveillé, ce qui risque de compromettre sérieusement leurs visées. Carnes se retirera donc de l'opération contre son gré, mais il insistera tout de même pour fignoler les détails de l'évasion. Il veut en effet tenter l'impossible et ainsi faire la preuve qu'on peut franchir les portes d'Alcatraz. Y parviendra-t-il?



«Le Convoi sauvage»

Les Grands Films mettent à l'affiche, le jeudi 29 mars à 20 heures, *le Convoi sauvage*, un drame d'aventures réalisé par Richard C. Sarafian et mettant en vedette Richard Harris, John Bindon, John Huston et Prunella Ransome.

Les critiques ont parlé d'un des meilleurs westerns de la décennie. D'autres retenaient la somptuosité des images qui rendaient l'aspect grandiose de l'Ouest américain.

L'histoire se situe en 1820. Une horde de trappeurs, sous la direction du capitaine Henry, traverse l'Ouest des États-Unis en traînant un bateau destiné à être débarqué dans le Missouri. Leur guide, Zachary Bass, sera grièvement blessé par un ours. Il sera abandonné et laissé pour mort par le convoi, sur ordre du capitaine. Bass, un homme fort et courageux, saura réunir assez d'énergie pour subsister, malgré des conditions difficiles.

Plus tard, il rencontrera des Indiens qui l'abandonneront à leur tour, après avoir constaté que Bass est en mesure de s'en sortir seul.

Après une épuisante randonnée, Bass retrouvera ses anciens compagnons alors qu'ils sont attaqués par des Indiens. Mais le chef reconnaîtra Bass et celui-ci s'interposera entre les deux camps. Le chef indien le chargera de tuer le capitaine Henry. Le sort du capitaine est maintenant entre ses mains... Bass saura-t-il faire taire sa rancoeur?





Les femmes et la violence

Une réalité sauvage

"La violence sexuelle constitue une réalité sauvage de plus en plus répandue de notre civilisation. Elle s'inscrit dans le courant général de violence qui déferle sur nos sociétés.

Abhorrée quand elle nous touche directement, la violence est tolérée quand elle est exhibée sous les traits fourbes du divertissement, sous toutes ses formes: cinéma, télévision, revues etc...

Dans ce climat de terreur, la femme est coincée. Elle à qui on a enseigné la faiblesse, la dépendance et la soumission, elle chez qui on continue trop souvent de reconnaître la seule valeur décorative, doit conquérir son autonomie dans une cité dominée par le mâle fort et compétiteur".

Extrait du livre "Cessez d'avoir peur" par Tran Sriau Quan, Edition libre expression, 1981.

Kathy et moi donnons actuellement des cours d'autodéfense, nous nous sentons bien concernés par cette situation. Chaque stage que nous donnons, nous découvrons que la violence a touché la vie de chaque femme d'une façon ou d'une autre. Plus nous rencontrons de ces situations plus nous trouvons cela incroyablement difficile à admettre.

Nous cherchons à amiliorer cette situation en donnant des cours d'autodéfense. Bien sûr nous direz-vous, vous apprenez aux femmes à répondre à cette violence par la violence. Nous ne qualifions pas notre enseignement comme étant un enseignement de violence. Nous visons à travers nos cours à aider les femmes à prendre conscience de cette violence - nous leur démontrons qu'ils détiennent beaucoup d'avantages de capacités en rapport avec l'homme, et qu'il est possible pour elles de réagir et de se sortir d'une situation embarassante qui trop souvent tourne au dramatique; nous gardons quant même l'esprit bien réaliste dans ces situations.

Une des choses qui nous consternent beaucoup quand nous donnons nos cours est de constater, malgré la violence que la plupart de ces femmes ont subies durant leurs vies, est que 85% des femmes qui assistent à ces cours ne sont qu'en partie au courant de la violence qui déferle autour de nous, c'est pourquoi nous nous efforçons de rendre nos stages et nos cours le plus informatifs possible. Nous voyons les aspects légaux, médicaux, policiers, premiers soins, psychologiques, les différents types de violeurs etc...



L'art de se défendre, une nécessité de plus en plus évidente pour la femme.

Nous constatons aussi qu'il y a beaucoup de mythes qui habitent les esprits lorsqu'ils viennent vous rencontrer.

Voici les plus communs:

• Les femmes ne peuvent être violée sauf si elles veulent l'être.

• Un assaut sexuel est impossible; une femme d'une force normale et avertie, peut facilement se défendre elle-même.

• L'assaut sexuel survient dans les ruelles sombres, les allées, dans les stationnements. Si une femme demeure à la maison elle sera en sécurité.

• Seulement les "mauvaises" femmes sont sexuellement assaillies.

• L'assaut sexuel ne m'arrivera pas à moi. Ici à Edmonton 1 femme sur 5 est sexuellement assaillie dans sa vie. L'âge des victimes varie entre 6 mois et 90 ans.

70% des viols sont commis par des personnes connues; des amis, démembrés de la famille. Aussi, la plupart de ces viols se passent à la maison ou chez un ami.

Les dates du prochain stage sont 1, 8 et 15 avril. Endroit: Faculté St-Jean, 8406 - 91e rue, Edmonton.

Pour de plus amples informations composez le 432-9547.

Activités socio-culturelles

Vendredi 23 mars:

Bonnyville:

Film "Les Garennes de Watershipdown" au centre culturel. Pour de plus amples renseignements communiquez au 826-5275.

Edmonton:

Du 23 au 29 mars. La rencontre musicale de la jeunesse organisée par l'Alliance Chorale Alberta. Informations 465-5515.

Lethbridge:

Projection de films: "Crac"; "Zea", "Le château de sable" et "Premier jour" au centre culturel à 21 heures. Entrée gratuite. Pour de plus amples informations communiquez au 328-8506.

Mardi 27 mars:

Edmonton:

La rencontre de la Fédération des femmes canadiennes-françaises à 20 heures à la salle St-Joachim. Pour de plus amples informations communiquez au 436-1009.

Jeudi 29 mars:

Edmonton:

Rencontre des Femmes d'aujourd'hui au Parkview Community League, 9135 - 146e rue, de 9 heures à 11 hres. Cour de cuisine Libanaise.

Vendredi 30 mars:

Lethbridge:

Soirée familiale au centre culturel à 20 heures. Pour plus amples informations communiquez au 328-8506.

Samedi 31 mars:

Bonnyville:

La soirée avec radio CHFA au Drop-In Center à 20 heures. Pour plus amples renseignements communiquez au 826-5275.

Calgary:

Le 31 mars et 8 avril. Le théâtre de l'Alliance Française présente "Lorsque l'enfant paraît" au théâtre Robekin de l'Université de Calgary. Pour plus amples informations communiquez au 287-0744.

Fort McMurray:

Film pour enfants à la bibliothèque municipale "Fifi Brind'acier autour du monde" à la salle Multi-purpose Room à 13 h 30.

Mercredi 4 avril

Edmonton:

A l'amphithéâtre de la Faculté St-Jean, Monsieur Jacques Perry, écrivain, journaliste, vient nous donner une conférence sur "La Vie de Picasso" avec diapositives à 20 heures.

Vendredi 6 avril:

Lethbridge:

Soirée de darts et cartes au centres culturel à 20 heures. Pour plus amples informations communiquez au 328-8506.

St-Paul:

Ciné-club au centre culturel à 16 heures. Pour plus amples informations communiquez au 645-4800.

Mercredi 11 avril:

Calgary:

Réseau Femmes de Calgary présente la bourse et les placements avec Louise Silvestre-Fournet à 19 h 30 à la salle Villa-France. Pour plus amples informations communiquez au 262-7074.

Vendredi 13 avril:

Lethbridge:

Soirée libre, soirée de décoration pour Pâques. Pour de plus amples informations communiquez au 328-8506.

Samedi 14 avril:

Calgary:

Ciné-jeunesse "Le secret des sélénites" à ONF à 10 h 30. Pour de plus amples informations communiquez au 262-7074.

Lethbridge:

Soirée gala des Etoiles Filantes avec piano bar. Prix de présence et buffet en fin de soirée. Prix d'entrée 7.50$ par couple ou 4$ par personne. Au centre culturel à 20 heures.

Samedi 21 avril:

Lethbridge:

Soirée familiale à 20 heures au centre culturel. Pour plus amples informations communiquez au 328-8506.

Vendredi 27 avril:

Lethbridge:

Présentation des films: "C'est surtout pas de l'amour", "Speak White" à 21 heures au centre culturel. Pour plus amples informations communiquez au 328-8506.

A St-Paul

Le spectacle annuel: absolument superbe



Même les tout petits étaient de la partie.



M. le curé Therrien, colonisateur, joué par Réal Girard.



Une jeunesse remplie d'enthousiasme, le sourire constant aux lèvres, fait voir sa joie de vivre.

Il y en avait de toutes les grandeurs, des petits et des grands, mais ils avaient une chose en commun, la danse folklorique.

C'est samedi soir dernier 17 mars qu'avait lieu à St-Paul le spectacle annuel organisé par la troupe Les Blés d'Or, dont la réputation n'est pas à faire ayant fait des tournées à travers le Canada et en Europe.

Numéro après numéro se sont succédés, tous meilleurs l'un que l'autre, au plus grand plaisir des parents, amis et visiteurs fort nombreux puisqu'il y avait salle comble.

Réal Girard et Simone Marshall ont animé cette soirée, mais d'une façon toute particulière et charmante. Tantôt dans le rôle du Curé Therrien, colonisateur, tantôt dans le rôle d'un métis, Réal a fait le lien entre chaque numéro en racontant l'histoire des pionniers et des "homesteaders" de St-Paul. Il a même pris le temps de tomber en amour avec Armandine de Laverendrye (Simone Marshall), première femme blanche dans ce bout de pays.

Après la soirée, les Blés d'Or ont remis une plaque commémorative à Réal pour son dévouement inlassable à la préparation de ce grand spectacle dont le succès lui est partiellement attribuable. On a pu lire sur cette plaque:

"C'était samedi Saint le 10 avril, voilà 75 ans déjà que les territoires de St-Paul des Métis furent ouverts aux homesteaders blancs. C'est samedi 17 mars '84 que Réal Girard nous a ramené en arrière folkloriquement."

La troupe de danse folklorique de St-Paul a pris l'occasion aussi pour remercier d'une façon spéciale Mlle Carole Payant du projet Katimavik pour l'énorme travail qu'elle a accompli. Elle a été chef de plateau, dessinatrice de programme, responsable de la publicité et elle a également participée à la préparation des décors. Quel tourbillon d'énergie et de talent que celle là.

Les groupes et les troupes de danses ainsi que les musiciens ont présenté un spectacle hors pairs. L'idée de mêler chansons et danses folkloriques est une innovation qui a certainement été appréciée par une foule enthousiaste. Il y avait plusieurs groupes, dont voici les noms: Les Vol-au-Vent de Bonnyville, Les Danseurs des Quatre Cantons de Mallaig, L'Aurore de Red Deer, le Local 89 Swingers de St-Paul, les musiciens de St-Paul et Bonnyville, l'école de danse Les Blés d'Or, les élèves de Gabriel Côté, la 6e année de l'école Racette, les Girouettes de St-Paul et Bonnyville et l'ensemble folklorique Les Blés d'Or, sous l'habile direction de Lise Holeton et l'heureuse collaboration de Fernande Bergeron et d'inombrables bénévoles. Bravo encore une fois Les Blés d'Or, Bravo St-Paul!



Des plus jeunes aux moins jeunes, tout le monde s'est amusé.



Simone Marshall dans le rôle d'Amandine de Laverendrye entourée de jeunes danseuses.



Les temps présents: Pour terminer ce spectacle historique on a inventé ce petit numéro des temps présents.



La grande finale avec tous les participants. St-Paul - 75 ans d'une existance heureuse et honorable. "Fiers de notre passé, confiants dans l'avenir".

A Edmonton

Un festival de théâtre formidable

Il y en avait pour tous les goûts et chacun pouvait en tirer profit en assistant aux quatre soirs de spectacles ou à une seule soirée.

Tous les comédiens et comédiennes ont donné le meilleur d'eux-mêmes et ont fait voir tout le talent que nous savions là et que nous avions hâte de voir

Imaginez qu'une de ces comédiennes a joué trois rôles importants dans trois différentes pièces et cela dans deux soirées théâtrales. Et les rôles qu'elle a interprétés n'étaient pas des plus faciles.

Lizza Friolet a joué par exemple le rôle de (Céline) dans "Quatre à Quatre" du dramaturge québécois Michel Garneau. Elle est devenue ce personnage, une maman dont le mari commis voyageur n'aimait plus, et elle a traversé tous les sentiments les plus profonds, de l'amour à la haine, de la joie à la colère, de l'espoir et du désespoir et on en passe. Lizza Friolet y a mis tout son être dans ce rôle difficile à rendre mais d'autant plus satisfaisant quand c'est si bien réussi.

Cette pièce de Garneau est un drame psychologique qui représente un véritable défi à n'importe quelle troupe de théâtre même professionnelle, raison de plus pour des amateurs. Imaginez plusieurs monologues se succédant un après l'autre dans une situation où une jeune femme, hantée par l'esprit de sa mère, sa grand-mère et son arrière grand-mère, cherche à travers elles sa propre identité.

La Société de théâtre de Calgary, sous l'habile direction de Mme Michèle Lehardy, a su bien tiré son épingle du jeu. Cette troupe mérite des félicitations sincères pour un travail vraiment professionnel.

Lizza Friolet a aussi joué le rôle de l'épouse du conservateur d'un musée dans la pièce "Manon Lastcall" de Jean Barbeau et le rôle principal dans "Lorsque l'enfant paraît" de André Roussin. "Et pour les trois pièces c'est Mme Michèle Lehardy qui a signé la mise-en-scène et qui a assumé la direction artistique des deux troupes de Calgary.

La Société de théâtre de Calgary et le théâtre de l'Alliance française de Calgary nous ont servi un délicieux repas de variétés théâtrales, nous faisant tantôt rire, tantôt pleurer, selon les sentiments du moment. Bravo les gens de Calgary

Jeudi soir et dimanche après-midi nous avions droit à "La Belle Hélène" une adaptation de la comédie musicale d'Offenbach, réalisée et interprétée par les étudiants et les enseignants de l'école J.H. Picard. (Voir notre reportage Le Franco, mercredi 7 mars, p. 7).

Un festival de théâtre n'aurait pas été complet sans y avoir mis un peu de pantomimes. Ce fut chose faite avec brio par "Le théâtre à la carte" de la Faculté St-Jean. Les "contes" une série d'histoires courtes d'Eugène Ionesco de l'Académie Française ont été réalisées et interprétées par les étudiants d'art dramatique 249 de la Faculté St-Jean, sous l'excellente direction du professeur Pierre Bokor

Ces jeunes comédiens ont subi tout un apprentissage avec cette présentation, apprentissage théâtral évidemment. Il ont touché à tout, le décor, le maquillage, la musique, la danse, l'interprétation, les pantomimes et d'autres encore.

Ce fut très amusant de voir comment ils ont pu créer une salle (en l'occurence un salon) en y placant des personnages qui tenaient dans leurs mains un bout de meuble ou un portrait qui invitait le spectateur à s'imaginer la pièce.

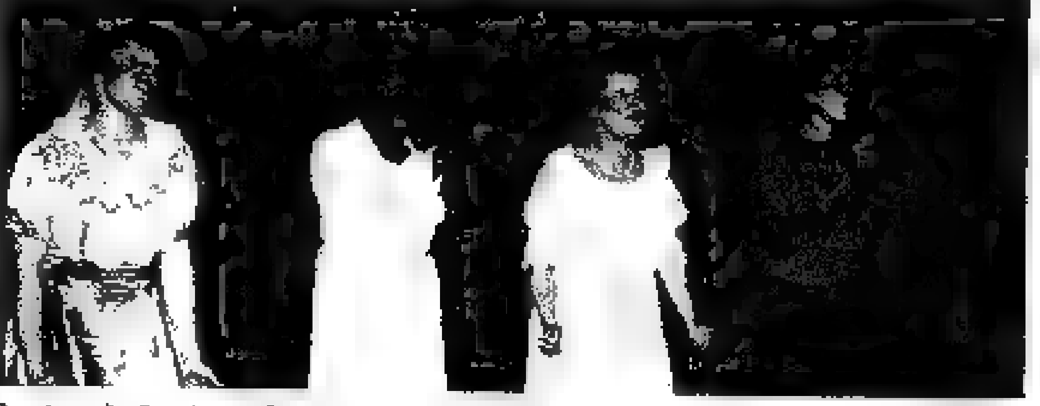
Un autre jeu de théâtre a fait rire [redacted] d'un, lorsqu'une des comédiennes jouant le rôle d'une petite [redacted] s'est vue tirée de la scène par le bras de sa maman, seule partie visible de ce parent caché derrière les rideaux, créant véritablement l'illusion d'un rapport normal de grandeur entre mère et fille.

Il y a dans cette troupe, jeune et énergique, beaucoup de talent qu'on pourrait espérer voir encore sur la scène du théâtre français d'Edmonton.

Félicitation justement au TFE pour avoir organisé ce festival de théâtre donnant ainsi l'occasion à plusieurs comédiens et comédiennes de se faire valoir et à plusieurs spectateurs de s'y régaler. Merci à toutes ces troupes, aux nombreux volontaires, au TFE et à Pierre Bokor son Directeur.



Le théâtre à la carte de la Faculté St-Jean. Bravo pour les "contes".



Quatre à Quatre; de gauche à droite: l'arrière grand-mère (Nicole Garon); la grand-mère (Adeline Kalp); la mère (Lizza Friolet) et la jeune femme (Sylvie Friolet).



De gauche à droite: Le Conservateur du musée, Bertrand Lagacé; le Ministre de la culture, Yvon Desgranges; Manon Lastcall jouée par Lucette Martel et derrière elle l'épouse du Conservateur Lizza Friolet.



Mme Michèle Lehardy, Directrice artistique de la Société de théâtre de Calgary

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS DE DÉCISION

Le CRTC a été saisi des demandes suivantes: QCTV Ltd, JASPER (Alta.) Demande (832529200) présentée par QCTV LTD., 10538 114ème rue, Edmonton (Alta) T5H 4A6 en vue de changer la distribution autorisée du service de télévision en ajoutant la retransmission de KOMO-TV (ABC), WDIV (NBC) et WTVS (PBS: Detroit (Mich) reçus par satellite en provenance du réseau CANCOM, de changer la distribution autorisée du service radiophonique en ajoutant la retransmission de CKRW Whitehorse (Territoire du Yukon) et VOCM St John's (T-N reçus par satellite en provenance du réseau CANCOM, de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Jasper en distribuant, en stéréo synthétisé, les signaux de CKRW Whitehorse (Territoire du Yukon) et de VOCM St. John's (T-N) ainsi que les signaux, récemment autorisés, de CKAC Montréal (Qué) et de CRK-FM Edmonton (Alta: reçus en provenance du réseau CANCOM. et QCTV Executive Bldg, 10525 - 116ème rue, Edmonton et chez Mountain Esso Services Promenade Connaught, Jasper

Q. Où puis-je consulter les demandes publiées ci-dessus et les documents qui y sont reliés? R. On peut les consulter durant les heures normales d'affaires à l'adresse indiquée dans cet avis, au C.R.T.C., Edifice central, les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, pièce 561, Hull (Qué) K1A 0N2 et au bureau régional Edifice Kensington. 245, ave Portage, Winnipeg (Man) R3B 2B3 Q. Puis-je intervenir auprès du C.R.T.C au sujet d'une demande qui doit être entendue à cette audience publique? R. Vous pouvez soumettre une intervention pour chacune des demandes qui vous intéresse, à condition de respecter la date limite indiquée. Notez que le requérant et le Conseil doivent recevoir votre intervention au plus tard à cette date. De plus, vous devez inclure avec votre intervention une preuve de signification du même document au requérant. Q. Qu'est-ce qu'une intervention? R. C'est un document qui situe votre intérêt par rapport à une demande particulière. De façon concise et précise vous devez indiquer si vous appuyez, opposez ou proposez des modifications à cette demande de même que votre intention de comparaître ou non à l'audience publique. Vous devez le signer avec nom, adresse et numéro de téléphone et il doit être reçu au Conseil au plus tard le: DATE LIMITE D'INTERVENTION 2 avril 1984 [PN-45]

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30,HNR, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 62313-DN-017
Edmonton, Alberta
Nettoyage de fenêtres
Edifice de la Couronne

Date limite: 5 avril 1984

Dépôt: aucun

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30, HNR, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 000099 - pour Environnement Canada
Inuvik, T.N.O.
Présentation de dessins et construction de hangar

No. 000068 - pour Environnement Canada
Resolute Bay, T.N.O.
Présentation de dessins et contruction de hangar

Date limite: 17 avril 1984

Dépôt: 2500

Note: C'est un projet combiné. Les deux projets doivent être inclus dans une seule soumission.

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, salle 632, Edifice Harry Hays, 220 - 4e avenue s.e., Calgary, Alberta, 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 1100 Edifice Motherwell, 1901 Avenue Victoria, Regina, Saskatchewan; 201 Edifice Fédéral, 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba; 1166 rue Alberni, Vancouver, C.B., 4900 rue Yonge, Willowdale Ontario; 5013 - 51e rue, Yellowknife, T.No. et Inuvik, T.N.O. Les documents peuvent être étudiés aux bureaux de l'Association de la Construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta; Regina et Saskatoon, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba; Vancouver, C.B.; Toronto, Ontario; Yellowknife et Inuvik, T.N.O.

Le dépôt pour les plans et les spécifications doivent se faire à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.





DOSSIER: WR46110

Camp Wainwright (Alberta)
Réparations des routes, Phase I
Perimeter Road

DATE DE FERMETURE jeudi 19 avril 1984

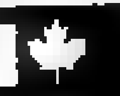
DEPOT POUR DOCUMENTS: 100$

Le secrétaire recevra jusqu'à 1500 heures (heure normale de l'Est), à la date limite indiquée, les soumissions, sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-haut et adressées au Secrétaire Contruction de Défense (1951) Limitée, Billings Bridge Plaza, 12e étage, Immeuble SBI, 2323 Promenade Riverside, Ottawa, (Ontario), K1A 0K3. Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans d'Ottawa, à l'adresse susmentionnée (téléphone 613-998-9549 ou télex 053-3726-3727) et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'association des constructeurs à

Edmonton, Calgary, Red Deer ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Canada



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

DOSSIER: CL35711

bfc Cold Lake (Alberta)
Fournir et installer une génératrice au bâtiment avionique

DATE DE FERMETURE mardi 3 avril 1984

DEPOUT POUR DOCUMENTS: 100$

Le secrétaire recevra jusqu'à 1500 heures (heure normale de l'Est), à la date limite indiquée, les soumissions, sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-haut et adressées au Secrétaire Construction de Défense (1951) Limitée, Billings Bridge Plaza, 12e étage, Immeuble SBI, 2323 Promenade Riverside, Ottawa, (Ontario), K1A 0K3. Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans d'Ottawa, à l'adresse susmentionnée (téléphone 613-998-9549 ou télex 053-3726 ou 3727) et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'association des constructeurs à

Edmonton, Calgary, Lloydminster, Red Deer, Grande Prairie, ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Canada

Aider ceux qui sont sans travail...

UNE RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

La reprise économique est amorcée et la grande priorité du gouvernement du Canada est la mise en place de programmes efficaces de création d'emplois, auxquels tous les groupes de la société se doivent de participer.

Et c'est le devoir du gouvernement du Canada d'assurer, par l'assurance-chômage, une aide financière à tous ceux qui sont encore sans travail et traversent un moment difficile dans leur vie.

1 Les prestations ordinaires

Elles sont, en général, versées aux personnes qui ont:

- cessé de recevoir une rémunération, et
- accumulé entre 10 et 14 semaines d'emploi assurable au cours des 52 dernières semaines.

Voyez tous les détails dans la brochure «Vous avez droit aux prestations?»

2 Les prestations en cas de maladie

Toute personne qui s'absente de son travail pour raison de maladie ou blessure peut y avoir droit pendant un maximum de 15 semaines.

Voyez tous les détails dans la brochure «La maladie vous empêche de travailler?»

3 Les prestations en cas de maternité ou d'adoption

Pour y avoir droit, vous devez avoir accumulé 20 semaines d'emploi assurable au cours des dernières 52 semaines.

Voyez tous les détails dans la brochure «La famille s'agrandit».

4 Les prestations aux personnes atteignant l'âge de 65 ans

Lorsque vous atteignez 65 ans, vous avez droit à une prestation spéciale. Il faut que vous ayez occupé un emploi assurable pendant au moins 20 semaines et vous n'êtes pas tenu d'avoir arrêté de travailler.

Voyez tous les détails dans la brochure «À l'âge de 65 ans».

Tomber du jour au lendemain sans travail, ça peut arriver à tout le monde. Le gouvernement du Canada est là pour vous aider durant ce moment difficile. Envoyez-nous le coupon ci-dessous pour obtenir tous les renseignements dont vous avez besoin.



Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

John Roberts, Ministre — John Roberts, Minister



Je me renseigne.

Retournez le coupon à
Publications Canada
Case postale 1986
Succursale «B»
Ottawa, Ontario
K1P 6G6

Cochez les documents que vous désirez recevoir

☐ Vous avez droit aux prestations?
☐ La maladie vous empêche de travailler?
☐ La famille s'agrandit
☐ À l'âge de 65 ans

En lettres carrées S.V.P. ☐ en français ☐ en anglais

Nom ____________________

Adresse ____________________

Ville ____________ Province ____________

Code postal ____________

223-AC-1

Canada

100e anniversaire des parcs nationaux

Deux voyages en canots

CALGARY (le 9 mars 1984) – Les Canadiens célébreront le 100e anniversaire de leurs parcs nationaux à grand renfort de mousquets et d'avirons.

"Nous désirons impliquer autant que possible le grand public car c'est sa fête", dit Greg Belland, officier en charge de la coordination des cérémonies du centenaire pour la région de l'Ouest de Parcs Canada.

Cet anniversaire important sera souligné par des parades, des expositions et peut-être une excursion en train avec locomotive à vapeur dans les Rocheuses. Deux voyages en canots à la manière des brigades de fourrures du 19e siècle sont aussi prévus.

"Nous nous attendons à ce que plus de 70,000 personnes participent à ces brigades depuis les canoteurs habillés en voyageurs jusqu'aux résidants des différentes communautés situées le long de la route", dit Belland.

Une brigade sera réunie en Colombie-Britannique pour effectuer le trajet du Fort St. James, parc historique national, au Fort Langley, autre parc historique national, en passant par Prince George et Kamloops. Cette expédition de 1200 km rappellera l'envol de fourrures de l'intérieur jusqu'à la côte, par terre et par eau.

La deuxième brigade suivra la route historique est-ouest en partant de Rocky Mountain House, parc historique national en Alberta, pour descendre la rivière Saskatchewan-Nord passant à Edmonton, puis à Battleford et à Prince-Albert en Saskatchewan pour se terminer à Lower Fort Garry, parc historique national près de Selkirk au Manitoba. La distance totale est d'environ 1,600 km.

Les deux brigades prendront le départ en 1985 pendant la première semaine de juillet et devraient couvrir le trajet en six semaines - "Nous inviterons la participation des clubs locaux de canotage et autres associations de vie au grand air. De même, toute personne intéressée qui a quelque expérience en canotage et en camping est la bienvenue", dit Belland.

Entretemps, Parcs Canada se propose de faire en juillet de cette année un premier essai de Rocky Mountain House jusqu'à Edmonton, sur la rivière Saskatchewan-Nord.
En tant que version abrégée des voyages cédulés pour 1985, cette brigade partira le 1er juillet 1984, fête du Canada, et devrait atteindre Edmonton le 7 juillet. Belland s'attend à ce que 50 canoteurs y participent. Entre 3 et 5,000 autres personnes seront impliquées dans les activités connexes comme les présentations spéciales, la musique, la danse.

Les intéressés à participer au programme de 1984 sont invités à communiquer avec Greg Belland, au bureau régional de Parcs Canada à Calgary à (403) 231-4401, ou avec Ross Innes et Dan Gaudet, du parc historique national Rocky Mountain house; ou avec Luella Kennedy, coordonnatrice des volontaires à (403) 845-3137

Talents locaux

suite de la page 4

té par des talents locaux exceptionnels.

L'Association canadienne-française de l'Alberta, régionale de St-Paul, l'organisateur de cette 15e cabane à sucre, a pris cette occasion pour nommer le pionnier de l'année. Ce geste s'inscrit dans le cadre des festivités du 75e anniversaire de St-Paul. Le choix est tombé sur M. Georges Laramée, à qui l'ACFA a remis une plaque commémorative.

Les gagnants du sciage de la pitoune ont été M. Laval Pelchat et M. Hilaire Gagnon. Comme quoi il n'est pas nécessaire d'être très gros pour scier à travers une pitoune. Il faut savoir comment faire.



Hilaire Gagnon et Laval Pelchat, gagnants du concours de sciage de la pitoune. Ils sont surveillés par M. Louis Bisson. (Photo par Robert Grimaude, St-Paul Journal)



LA GRANDE BOUFFE FRANÇAISE

(SHS) Quel est le comble de la paresse en cuisine ? Acheter une omelette en tube! Eh oui, la science n'arrêtant pas le progrès (même si des fois on se demande si c'est vraiment sérieux tout ça), vous pourrez bientôt vous procurer une omelette aux fines herbes concentrée en tube. Il ne vous restera plus qu'à ajouter un peu d'eau, si ce n'est pas trop vous demander! On doit cette brillante invention à un Français, M. Roger Liot, qui se fait énormément courtiser paraît-il par les géants de l'alimentation.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

RENOUVELLEMENT JUSQU'EN 1985 DES LICENCES DE RADIODIFFUSION DE TELEVISION DEVANT EXPIRER EN 1984. Compte tenu de l'évolution récente de la politique en matière de radiodiffusion, en particulier de l'énoncé de politique et du projet de règlement concernant le contenu canadien que le Conseil a récemment publiés (avis public CRTC 1983-18 du 31 jan. 1983) le Conseil se propose de renouveler les licences des entreprises énumérées C DESSOUS, du 1er oct. 1984 au 30 sept. 1985, afin de permettre au titulaire de tenir compte de cette évolution dans la préparation de leur promesse de réalisation au moment du prochain renouvellement de leur licence: Calgary CFCN-TV Drumheller CFCN-TV-1, Banff CFCN-TV-2. Brooks CFCN-TV-3; Burmis CFCN-TV-4; Lethbridge CFCN-TV-5, Drumheller CFCN-TV-6, Medicine Hat (Alta.) CFCN-TV-8 Cranbrook CFCN-TV-9, Fernie CFCN-TV-10; Sparwood CFCN-TV-11, Moyie (C B) CFCN-TV-12.

Q. Où puis-je consulter les demandes publiées ci-dessus et les documents qui y sont reliés? R. On peut les consulter durant les heures normales d'affaires à l'adresse indiquée dans cet avis, au C R T C Edifice central, les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, pièce 561, Hull (Qué) K1A 0N2 et aux bureaux régionaux suivants. Pièce 1 30, 700 West Georgia, B.P 0 05, Vancouver (C B) V7Y 1C6 et Edifice Kensington, 245, ave. Portage, Winnipeg Man.) R3B 2B3. Q. Puis-je intervenir auprès du CRTC au sujet d'une demande qui doit être entendue à cette audience publique? R Vous pouvez soumettre une intervention pour chacune des demandes qui vous intéresse, à condition de respecter la date limite indiquée. Notez que le requérant et le Conseil doivent recevoir votre intervention au plus tard à cette date. De plus, vous devez inclure avec votre intervention une preuve de signification du même document au requérant Q. Qu'est-ce qu'une intervention? R C'est un document qui situe votre intérêt par rapport à une demande particulière. De façon concise et précise vous devez indiquer si vous appuyez, opposez ou proposez des modifications à cette demande de même que votre intention de comparaître ou non à l'audience publique. Vous devez le signer avec nom, adresse et numéro de téléphone et il doit être reçu au Conseil au plus tard le 17 AVRIL 1984, **DATE LIMITE D'INTERVENTION**

[PN-67]

Canada

LE DÉCLIN DE LA VOITURE

(SHS) La voiture tirée par des chevaux a connu un déclin au début de notre ère, vers l'an 1 000 : l'Empire Romain s'étant effondré, ses routes et ses chars ont suivi! Le cheval a donc trôné comme moyen de communication jusqu'au XVIIIe siècle, avant que la voiture reprenne de l'importance. Le système routier s'est depuis ce temps beaucoup amélioré de même que les chevaux... qui sont devenus chevaux-vapeur.

BEN-HUR, MON OEIL

(SHS) Les grandes réalisations cinématographiques d'Hollywood nous ont habitués à voir les combats des temps anciens comme de grandes confrontations où les chars tirés par des attelages de chevaux nerveux fonçaient vers l'ennemi. Eh bien, il semblerait que ce n'était pas tout à fait le cas! D'abord ces véhicules ne pouvaient évoluer qu'en terrain plat. De plus, les chevaux et l'occupant étaient exposés aux projectiles, car il est difficile de conduire des chevaux, de tenir un bouclier pour se protéger et lancer un javelot en même temps! Les véhicules à roues étaient donc surtout destinés au transport des nobles et des statues des divinités. Des poids morts, quoi!

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Projet de critères: accréditation des émissions canadiennes Projet de modifications du Règlement sur la télédiffusion Le 31 jan. 1983, à la suite d'une consultation auprès du public et d'un examen, le Conseil publiait son Énoncé de politique sur le contenu canadien à la télévision (avis public CRTC 1983-18). Dans ce document, en réponse aux observations répétées en faveur de l'élaboration d'une définition efficace du contenu canadien, le Conseil annonçait son intention de présenter une définition d'une émission canadienne. Cette définition reposerait sur un système de points et serait axée sur les deux composantes visibles de n'importe quelle émission "l'interprétation et la réalisation." Le Conseil est maintenant prêt à publier un projet de critères révisé pour l'accréditation des émissions canadiennes" Ces critères sont publiés dans la Gazette du Canada et le public est invité à présenter des observations que doit recevoir le Conseil au plus tard le 2 avril 1984. En attendant la décision finale du Conseil les critères entreront en vigueur à compter du 15 avril 1984. Comme il a été signalé précédemment, le Conseil estime qu'il serait bon d'avoir dans toute la mesure du possible, uniformité entre les ministères et organismes gouvernementaux intéressés en ce qui a trait à la définition d'une "émission canadienne". A cet égard, le Conseil a examiné avec attention les présentations faites concernant l'adoption du modèle de l'amortissement du coût en capital (l'ACC). Le Conseil est convaincu qu'il peut efficacement utiliser le système de points et les critères de l'ACC dont se sert actuellement le Bureau d'émission des visas de films et bandes vidéo canadiens (le Bureau des visas) dans le cas de productions de longs métrages, comme base aux fins de l'attestation d'une émission canadienne. Le Conseil désire néanmoins préciser qu'il s'agit là d'exigences minimales et qu'il compte entreprendre, en collaboration avec toutes les parties intéressées, des examens périodiques visant à évaluer l'efficacité et le caractère pratique de ces critères. Une émission canadienne est une production en direct, enregistrée sur bande vidéo ou sur pellicule de film, d'une durée indéterminée, qui satisfait aux exigences du système de points et aux critères de coûts actuellement utilisés par le Bureau des visas pour les productions de longs métrages, compte tenu des modifications apportées par le Conseil, telles qu'énoncées ci-dessous et, dans ce cas, ces variantes auraient préséance aux fins des présentes. MESURES PROVISOIRES Comme il a été signalé précédemment, il est proposé que cette nouvelle définition d'une émission canadienne entre en vigueur à compter du 15 avril 1984. Les émissions canadiennes déjà certifiées par le Conseil, la SDICC ou le Bureau des visas continueront d'être accréditées. Le Conseil pourrait tenir compte de certains autres arrangements provisoires à titre de "travail en phase de mise en oeuvre". Aux fins des présentes, la définition suivante de "travail en phase de mise en oeuvre", semblable à celle qu'utilise le Bureau des visas, s'appliquera. Généralement, cela signifie que les droits ont été acquis, le scénario a été rédigé, un budget provisoire a été établi, l'obtention des fonds est en cours et des personnes devant occuper certains postes clés de création ont été embauchées. PROJET DE MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT SUR LA TÉLÉDIFFUSION, EN VIGUEUR LE 1er OCT. 1984. 1. Le paragraphe 2(1) du Règlement sur la télédiffusion est modifié par insertion, après la définition d'"émission", de ce qui suit: "émission canadienne" désigne une émission qui répond aux exigences relatives aux émissions canadiennes, établies et publiées par le Conseil dans l'avis intitulé "Accréditation des émissions canadiennes, 15 avril 1984". (Canadian program)" Les observations doivent être soumises au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont) K1A 0N2, au plus tard le 2 avril 1984.

O OÙ puis-je consulter les documents du CRTC ? R La "Gazette du Canada", 1ère partie, contient le texte complet des documents du CRTC dans les deux langues officielles. On peut également les consulter aux bureaux du CRTC et dans la section référence des bibliothèques publiques ou les acheter à l'unité chez les libraires dépositaires des publications gouvernementales. On peut aussi prendre connaissance des décisions du C.R.T.C. concernant un titulaire de licence à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Des copies des documents publics du C.R.T.C. sont aussi disponibles en téléphonant au Conseil à Ottawa-Hull (819) 997-0313, Halifax (902) 426-7997, Montréal (514) 283-6607, Winnipeg (204) 949-6297 et à Vancouver (604) 666-2111 (PN-58)

Canada

L'expansion ferroviaire du Canada, au service du monde de demain.

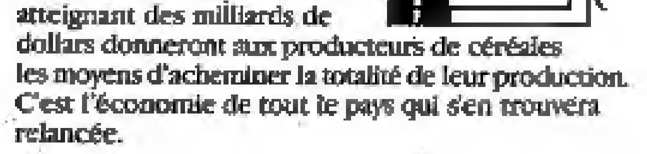
L'ACCORD DU PAS DU NID-DE-CORBEAU.

L'accord du pas du Nid-de-Corbeau signé en 1897 fournissait une aide financière gouvernementale aux compagnies ferroviaires pour la construction d'une ligne de 300 milles qui traversait le pas du Nid-de-Corbeau dans les Rocheuses. De leur côté, les compagnies de chemin de fer acceptaient de transporter le grain au taux fixe d'un demi-cent la tonne par mille parcouru.

En 1897, le tarif du Nid-de-Corbeau suffisait à couvrir l'ensemble des coûts de transport du grain; en 1982, il n'en couvrait que 20%. L'accord du pas du Nid-de-Corbeau ne devait pas faire obstacle à la modernisation et à l'expansion de notre système de transport, ni fausser l'économie de l'Ouest canadien. C'est pourtant ce qui s'est produit.

LA LOI SUR LE TRANSPORT DU GRAIN DE L'OUEST.

La nouvelle Loi sur le transport du grain de l'Ouest est plus qu'une simple législation pour amener les tarifs de transport du grain de l'Ouest aux coûts réels d'aujourd'hui. En fait, cette nouvelle loi lance la revitalisation de notre réseau ferroviaire qui n'a cessé de se détériorer au cours des vingt dernières années. Des investissements atteignant des milliards de dollars donneront aux producteurs de céréales les moyens d'acheminer la totalité de leur production. C'est l'économie de tout le pays qui s'en trouvera relancée.



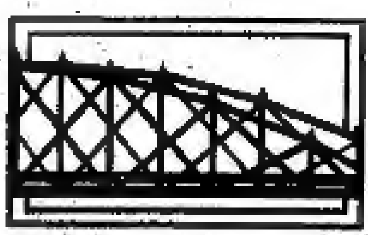
L'EXPANSION FERROVIAIRE DU CANADA, AU SERVICE DU MONDE DE DEMAIN.

La proclamation de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, le 1er janvier 1984, a marqué le début du plus vaste projet de construction depuis la construction de la ligne transcontinentale au siècle dernier. D'ici dix ans, le gouvernement du Canada et les compagnies nationales de chemin de fer auront investi $16.5 milliards dans notre infrastructure ferroviaire.



Au cours des deux dernières décennies, la demande mondiale n'a cessé d'augmenter dans le secteur du grain et des produits céréaliers. Pendant la même période, la demande mondiale de charbon de la Colombie-Britannique, de soufre de l'Alberta, de potasse de la Saskatchewan et autres ressources naturelles du Canada s'est également accrue.

Tous ces produits étant acheminés par chemin de fer, le réseau ferroviaire s'est trouvé congestionné en 1978-1979, année de récoltes exceptionnelles. Cette année-là, le Canada a perdu environ $600



millions en ventes de grain sur les marchés étrangers. La seule solution à ce problème consiste à accroître la capacité du réseau ferroviaire. C'est précisément le but de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest.

Au cours des dix prochaines années, des millions de dollars seront dépensés en main-d'oeuvre, matériaux et installations. La loi exige que l'approvisionnement s'effectue auprès des fournisseurs canadiens et que les achats soient faits dans la région où l'argent a été investi. Ceci stimulera le développement industriel et économique de tout le pays.

375 000 EMPLOIS POUR LES CANADIENS.

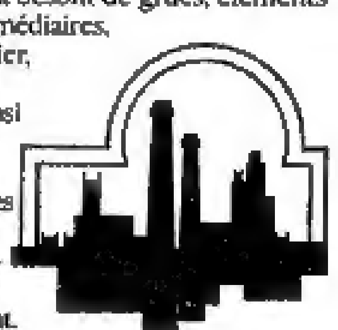
On prévoit que l'expansion du réseau ferroviaire du Canada créera 375 000 emplois dans diverses sphères d'activité pendant la prochaine décennie. Des projets d'envergure comme la construction de 16,1 km de tunnel au Col Rogers, le doublement des voies en plusieurs endroits du réseau et l'expansion des installations portuaires et de réparation créeront des milliers d'emplois dans l'industrie de la construction.



La production de matériaux générera bon nombre d'emplois dans les secteurs de la fabrication et des ressources naturelles. De plus, l'expansion du réseau nécessitera du nouveau matériel roulant et de nouvelles installations d'entretien; encore d'autres emplois.

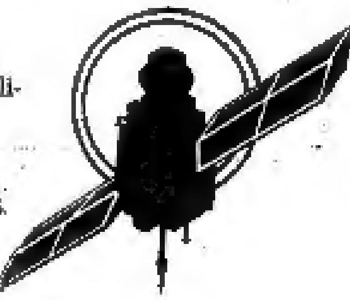
L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE CANADIENNE EN TÊTE DE LIGNE.

Les manufacturiers canadiens seront les premiers à ressentir les effets de l'expansion ferroviaire du Canada. En effet, on aura besoin de grues, éléments de ponts, traverses intermédiaires, attaches, matériel en acier, machinerie et ateliers d'entretien des voies ainsi que d'outillage pour la construction. De plus, de nouvelles commandes résulteront de l'accroissement du parc de locomotives et de l'achat de nouveau matériel roulant.



ÉLECTRONIQUE ET TECHNOLOGIE.

On investira plus de $500 millions pour faire du réseau ferroviaire canadien un des plus perfectionnés au monde. Les manufacturiers canadiens seront appelés à fournir de l'équipement électronique de contrôle, des systèmes de signalisation contrôlés par ordinateur et des détecteurs d'échauffement des coussinets.



LE BOIS ET L'ACIER.

En 1984 seulement, près de 5 millions de traverses seront commandées aux fournisseurs canadiens de bois de construction. Des commandes de cette envergure ainsi que l'accroissement du volume de bois à traiter créeront de nouveaux emplois pour les travailleurs canadiens de l'industrie du bois.

L'industrie sidérurgique canadienne devra fournir des millions de tonnes d'acier pour le doublement des voies principales d'une grande partie du réseau dans l'Ouest. La construction de ponts, de wagons et de moteurs diesel favorisera la reprise et la croissance de notre industrie sidérurgique.

BIENFAITS À COURT ET À LONG TERME.

Au cours des prochains dix ans, l'expansion du réseau ferroviaire du Canada entraînera l'injection de milliards de dollars dans l'économie canadienne. À long terme, l'assurance de pouvoir acheminer notre grain et autres produits sur les marchés internationaux nous ouvrira de nouveaux débouchés commerciaux. En bout de ligne, ce sont tous les Canadiens qui en bénéficieront.



Transports Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

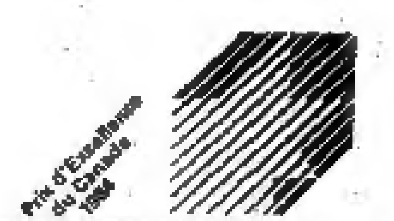
Transport Canada
Lloyd Axworthy, Minister

Canada

★ ★ ★ ☆ ★

Abonnez-vous au Franco

★ ☆ ★ ★



PARTICIPEZ AU PREMIER CONCOURS ANNUEL DES PRIX D'EXCELLENCE DU CANADA

EN PRODUCTIVITÉ, INNOVATION ET DESIGN.

Le gouvernement canadien vient de créer un tout nouveau concours pour récompenser de façon remarquable les entreprises, industries et individus faisant preuve d'idées et de techniques innovatrices propres à rendre le Canada encore plus compétitif sur les marchés mondiaux, pour le plus grand bien de chacun de nous.

Les Prix d'excellence du Canada seront l'objet d'une manifestation annuelle prestigieuse soulignant les réalisations exceptionnelles des lauréats dans leurs domaines respectifs. L'attention et la publicité qui entoureront les prix sensibiliseront l'opinion publique à l'importance de la productivité, de l'innovation, de la commercialisation, de l'esprit d'initiative et des transferts de technologie dans l'entreprise et l'industrie.

Les cinq catégories

1 Prix de productivité: pour des réalisations importantes en vue d'améliorer la productivité.

Le plus grand honneur du concours. Le récipiendaire devra avoir combiné, dans la mesure du possible, les éléments de toutes les autres catégories. Le prix récompense les améliorations apportées à la productivité par une utilisation efficace de la main-d'oeuvre, des capitaux, de la technologie et de l'innovation.

Critères d'admissibilité
- Les améliorations à la productivité doivent avoir été réalisées principalement au Canada par une société canadienne.
- Les réalisations doivent avoir joué un rôle important dans l'atteinte des objectifs globaux de l'entreprise et contribué à la productivité et à la compétitivité du Canada.
- Les réalisations doivent résulter d'un effort soutenu de l'entreprise pour augmenter sa productivité.
- Les réalisations exceptionnelles doivent avoir été accomplies au cours des trois dernières années.

2 Prix de l'innovation: pour l'application innovatrice d'une technologie.

Ce prix est accordé à une innovation ayant obtenu un succès commercial. L'originalité de l'application de la technologie, ses effets sur le rendement et le succès obtenu sont plus importants que la technologie elle-même.

Critères d'admissibilité
- Ce concours est ouvert à toute société canadienne.
- Les produits, procédés et systèmes de production doivent être d'origine et de fabrication canadienne, mais pas nécessairement les technologies utilisées.
- Les produits et procédés doivent être sur le marché depuis au moins un an.

3 Prix de commercialisation: pour la commercialisation innovatrice d'un nouveau produit, procédé ou service.

Ce prix est décerné à l'entreprise canadienne qui a exploité avec succès un nouveau créneau commercial ou considérablement augmenté sa part du marché en lançant un produit, un procédé ou un service nouveau ou amélioré.

Critères d'admissibilité
- Toute entreprise canadienne ayant commercialisé avec succès un produit, un procédé, un service nouveau ou amélioré.
- Le produit, procédé ou service doit être sur le marché depuis au moins un an et avoir été mis au point au cours des trois dernières années.
- L'entreprise doit avoir utilisé des méthodes innovatrices pour pénétrer un nouveau marché ou s'implanter davantage dans un marché existant.

4 Prix des entrepreneurs: pour les réalisations exceptionnelles d'une petite ou d'une moyenne entreprise canadienne.

Ce prix récompense les réalisations exceptionnelles dans le lancement, l'acquisition ou la réorganisation en profondeur d'une entreprise commerciale en faisant preuve d'un leadership, d'une audace et d'une créativité remarquables. Le prix souligne l'esprit d'entreprise dans l'innovation de produits, de procédés, de technologies ou de services nouveaux; dans la création de concepts de design, de production ou de commercialisation exceptionnels; ou dans la réalisation d'importantes améliorations de la productivité ou des méthodes de gestion.

Critères d'admissibilité
- Tout propriétaire-directeur d'entreprise canadienne autonome réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions de dollars.
- Les entreprises doivent oeuvrer dans les secteurs de la fabrication, de la transformation, du tourisme ou des services.
- Les réalisations soumises doivent avoir eu lieu principalement au Canada au cours des cinq dernières années.

5 Prix du transfert de technologie: pour les travaux exceptionnels réalisés dans les domaines du transfert, de l'adaptation ou de l'exploitation commerciale de nouvelles technologies.

Ce prix veut souligner que l'application est un aspect de l'activité scientifique tout aussi important que l'acquisition de connaissances scientifiques et techniques. Il s'adresse tant aux individus qu'à des groupes.

Critères d'admissibilité
- Tout scientifique, ingénieur ou équipe de diverses disciplines oeuvrant dans l'industrie, en milieu universitaire ou dans un organisme public ayant contribué à l'application de nouvelles technologies dans l'industrie canadienne.
- La technologie transférée peut provenir de n'importe quel inventeur et être de n'importe quelle origine nationale.
- La contribution de l'initiateur et du récipiendaire doit être clairement indiquée.

Comment participer

Pour fins d'évaluation et d'exposition, les travaux doivent être exécutés sur des planches rigides (quatre au maximum) de 400 x 560 mm. Ils peuvent comprendre des feuilles dactylographiées, des illustrations et des photographies. La documentation connexe et les documents confidentiels, selon le cas, doivent être présentés sous forme reliée. Les articles en trois dimensions ne sont pas acceptés.

Les inscriptions doivent mentionner le nom de la société et celui d'un représentant, le numéro de téléphone, l'adresse au complet et la catégorie.

Les participants doivent s'assurer que les brevets et les dessins industriels sont déposés et qu'on a respecté la propriété, les normes de sécurité et les aspects juridiques.

Jury
Un jury distinct examinera les candidatures pour chaque prix. Les Prix d'excellence et du mérite seront déterminés par le grand jury. Les juges seront choisis dans l'industrie privée par le biais d'associations commerciales oeuvrant dans le domaine de chaque prix. Les prix seront présentés le 25 mai 1984.

Date limite d'inscription:
le 13 avril 1984
Envoyer les travaux à:
Direction générale des prix et du design
MEIR — Ottawa, K1A 0H5
Service de messagerie:
110, rue O'Connor
5e étage
Ottawa (Ontario)

Adresser les demandes de renseignements aux bureaux régionaux ou téléphoner à (613) 992-4496 ou 992-5006 (Ottawa)

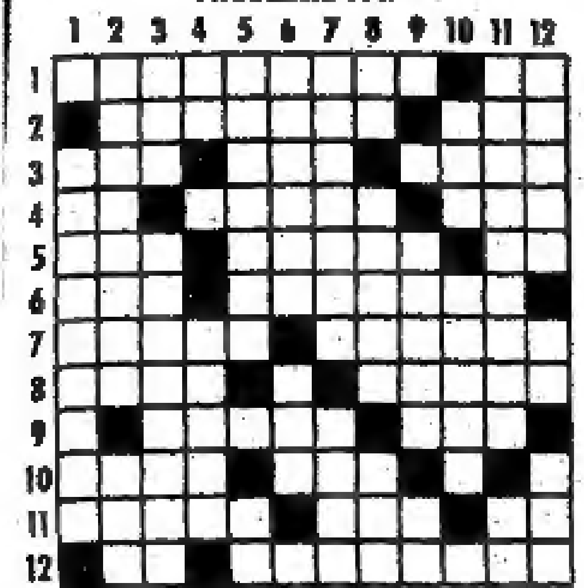
Les bonnes idées qui vous ont déjà rapporté peuvent maintenant vous faire gagner.

Edward C. Lumley
Ministre
Ministère de l'Expansion industrielle régionale

Canada

mots croisés

PROBLEME 5619



HORIZONTALEMENT

1–Etude de l'enfant. – Adv. de lieu.
2–Sujet à être malade. – Partie du corps.
3–Boisson des Français. – Pièce de bois pour soutenir les tonneaux. – Femme du fils (pl.).
4–Année. – Espèce de canard sauvage. – Canton suisse.
5–Roue à gorge d'une poulie. – Marquer. – Dans absent.
6–Abrév. commerciale. – Complète.
7–Piquant, irritant au goût (pl.). – Opiniâtre.
8–Ville d'Asie Mineure. – Sonne lentement.
9–Lac d'Ethiopie. – Personnage fantastique.
10–Borne, lisière. – Gros perroquet.
11–Bonne d'enfant. – Temple japonais. – Note.
12–Equerre. – Catégorie d'anges dans l'Ancien Testament.

VERTICALEMENT

1–Changement de valeur d'une grandeur.
2–Elévation de terrain. – Temps pendant lequel les animaux sont en amour.
3–Fils de Jacob. – Socle disposé aux extrémités ou au sommet d'un fronton.
4–Dans politesse. – Crochets de fer.
5–Personne originaire du Latium (pl.). – Voisines dans reculer.
6–Prén. masc. – Recueil de bons mots.
7–Prén. de femme. – Sert à attaquer ou à défendre.
8–Support à lampion. – Façon.
9–Difficile à conduire. – Article.
10–Vigoureux, fort. – Fille du roi de France Louis XII.
11–Révérence obséquieuse. – Exprime le dédain.
12–Qui est sur son séant. – Jumelles. – Voiture pour le transport des chevaux de course.

mots cachés

8 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	M	S	N	O	I	S	N	E	H	E	R	P	M	O	C
2	O	O	O	D	O	R	A	T	E	E	T	N	O	R	I
3	D	U	N	T	N	E	M	E	N	N	O	S	I	A	R
4	A	T	N	E	M	E	L	L	E	R	U	T	A	N	C
5	L	E	E	B	L	C	H	E	M	I	N	E	R	A	D
6	I	S	S	R	B	L	A	N	E	E	M	M	O	S	N
7	T	E	T	I	H	U	T	A	M	P	O	N	E	B	S
8	E	R	H	L	U	S	E	E	R	E	N	R	U	O	T
9	S	V	O	L	T	E	S	O	U	C	I	E	R	O	A
10	T	I	N	E	S	S	R	I	O	V	T	S	U	O	N
11	E	R	E	R	I	R	A	E	A	O	E	T	R	O	C
12	R	E	N	T	R	E	R	N	R	I	U	E	T	N	E
13	M	R	N	S	E	S	S	A	T	R	E	S	O	U	S
14	E	A	N	T	R	E	R	E	V	E	R	A	V	I	R
15	N	T	I	A	H	U	O	S	R	U	E	L	A	H	C

Antre

Blême
briller
brute

Chaleurs
cheminer
circin
circonstances
compréhensions

Ecluses
être

Hâte

Ironie

Maturité
modalités
moniteur

Natissement
naturellement
navires
nonnes
nous

Odorat

Pore

Raisonnement
ravir
rentrer
restes

révérer
routes

Santé
servir
souhait
somme
soucier
sous

Tasses

terme
tester
tourner
troc
trône
tout

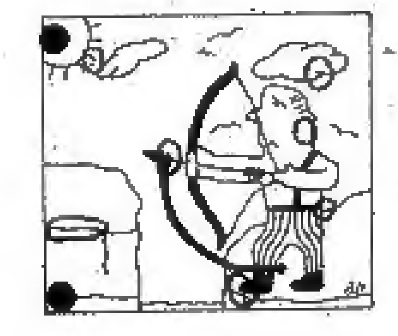
Virer
voir
voire

Réponse du no.: ELABORER



PROBLEME 5618

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	A	R	O	N	■	M	E	R	I	T	E
2	■	C	A	R	I	E	■	C	A	R	A	T
3	M	■	T	I	G	R	E	■	T	I	R	E
4	I	L	■	N	E	R	V	E	■	S	E	T
5	S	I	R	■	R	E	I	N	E	■	S	E
6	E	S	A	U	■	R	E	T	I	F	■	R
7	R	E	I	N	S	■	R	E	D	I	T	■
8	E	V	R	E	■	D	■	S	E	L	I	M
9	U	S	E	■	R	O	T	■	R	E	N	E
10	S	E	■	C	E	R	A	T	■	T	E	R
11	E	■	S	E	V	E	R	I	N	■	S	C
12	■	S	E	P	A	R	E	R	E	Z	■	I



VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER
du 21 mars au 20 avril

Nombreuses possibilités: ne vous cantonnez pas dans une seule direction. Faites des concessions en ce qui concerne les questions secondaires. Organisez-vous bien et soyez confiants: vous surmonterez brillamment les épreuves.

TAUREAU
du 21 avril au 20 mai

Vous avez de bonnes idées et vous trouverez les solutions importantes. Avec votre ténacité, vous saurez stabiliser votre situation professionnelle, augmenter vos rentrées d'argent.

GÉMEAUX
du 21 mai au 21 juin

Déceptions sentimentales et professionnelles causées par l'orgueil ou l'entêtement: vous serez très sensibles au blessures d'amour-propre. Ce qui vous sera le plus favorable: la lecture.

CANCER

du 22 juin au 22 juillet

Si vous reconnaissez avoir commis une erreur, pas de remords inutiles: un geste généreux serait apprécié et vous redonnerait votre sérénité. Montrez-vous plus conciliants, donnez des preuves d'affection à l'être cher.

LION
du 23 juillet au 23 août

Si le destin semble contrarier certains de vos désirs, c'est en définitive, très heureux pour vous, car vous étiez sur le point de commettre une erreur. Vos conceptions originales et votre imagination créatrice seront reconnues.

VIERGE
du 24 août au 22 sept.

Période d'intuition heureuse: vous rencontrerez plus de sympathie parce que vous agirez avec plus de diplomatie. Chance fortuite, avancement et popularité, faveur. Danger d'hémorragie ou de maladie infectieuse: gare à la contagion.

BALANCE
du 23 sept. au 23 oct.

Ne gaspillez pas votre énergie dans l'intention de résoudre une question qui n'a rien d'urgent et au sujet de laquelle vous n'avez pas encore d'idées claires et précises. Libérez-vous de ce qui pourrait vous entraver.

SCORPION
du 24 oct. au 22 nov.

N'hésitez pas à vous lâcher si le travail que vous devez accomplir nécessite beaucoup d'attention. Soyez très prudents si vous devez signer des documents officiels: une erreur ou une lacune pourrait vous valoir quelques pertes de temps.

SAGITTAIRE

du 23 nov. au 21 déc.

Vous saurez mettre votre personnalité en évidence et vous prendrez de bonnes initiatives. Les nouveaux projets sont favorisés, mais avant de les mettre en chantier, réglez les questions en instance.

CAPRICORNE
du 22 déc. au 20 janv.

Votre travail est favorisé, mais ne donnera pas de résultats immédiats. Avec un peu de patience et de ténacité, vous trouverez des solutions et atteindrez votre but. Vos qualités d'administrateur vous aideront à stabiliser vos finances.

VERSEAU
du 21 janv. au 19 fév.

Grand succès, rapports, empreints de vivacité. Si vous devez prendre une décision, éclaircir une situation, ne perdez pas de temps. Vous pouvez prendre des initiatives avec vos amis.

POISSONS
du 20 fév. au 20 mars

Au travail, vous vous sentirez plus fatigués que de coutume et aussi d'humeur maussade: ce qu'il vous faut, c'est un organigramme mieux étudié, afin de pouvoir disposer d'un certain temps de repos.

Paroisses francophones

MESSES du dimanche

Immaculée Conception — 10830 - 96e rue
DIMANCHE - 10 h 30 et midi

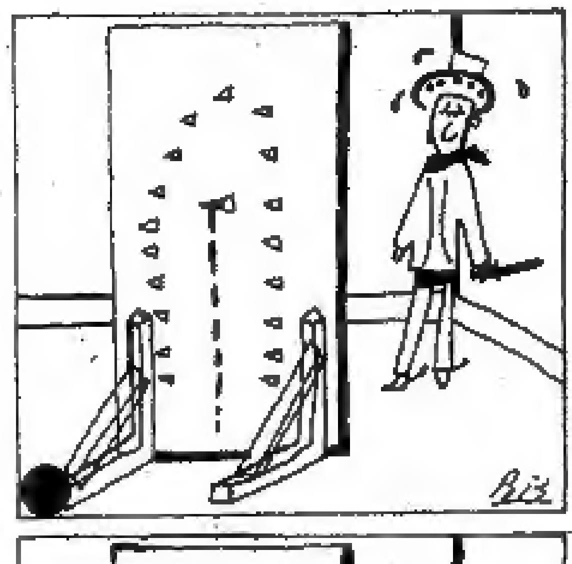
Ste-Anne — 10422 - 89A avenue
SAMEDI: 17 h 15
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

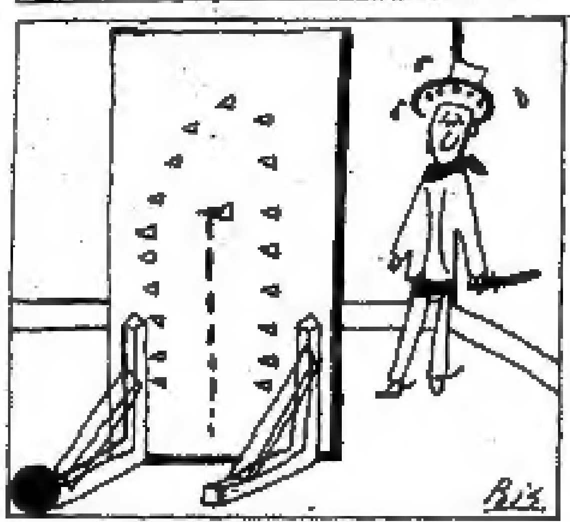
St-Thomas D'Aquin — 8780 - 84e avenue
SAMEDI: 19 h
DIMANCHE: 9 h messe 11 h messe
10 h à 10 h 45 approfondissement de la foi

St-Joachim — 9928 - 110e rue
SAMEDI: 17 h 00
DIMANCHE: 10 h et midi

Ste-Famille à Calgary — 1719 - 5e rue s.o.
SAMEDI: 17 h
DIMANCHE: 10 h 30, midi

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs.

Comité ad hoc sur l'information

L'automne dernier, l'exécutif provincial de l'ACFA a mis sur pied un comité spécial chargé d'étudier les besoins des Franco-albertains en communications, et de faire des recommandations pour répondre le plus adéquatement possible à ces besoins.

Ce comité est composé de

Mme Myriam Labèrge-Deslauriers
M. Deni Lorieau
M Paul Denis
M. Guy Lacombe
et le Dr Stephen Carey



Dr. Stephen Carey.

Au cours des prochaines semaines, M. Carey, qui est plus spécifiquement chargé de l'étude, se rendra dans les régionales de l'ACFA pour discuter avec les présidents régionaux et les coordonnatrices de la situation qui prévaut dans chacune des régions, et il recueillera les suggestions sur les façons les plus efficaces et les plus économiques pour améliorer nos communications écrites.

Le comité soumettra son rapport et ses recommandations à l'exécutif provincial le 31 mai prochain.

Le Dr Stephen Carey est professeur de psychologie à la Faculté Saint-Jean depuis une douzaine d'années. Déjà il a élaboré un questionnaire qui sera l'outil principal de cette consultation.

Ce questionnaire a déjà été mis à l'essai auprès de plusieurs personnes et il a été révisé par les autres membres du comité.

Le Dr Carey a hâte de prendre la route des régions, et l'exécutif provincial a hâte de prendre connaissance des découvertes qu'il aura faites et des recommandations qui s'ensuivront.

Le résultat espéré? Une meilleure communication entre les communautés francophones de l'Alberta, et les francophones de chacune des régions.